

L'ECHO du Bas St-Laurent

Organe de la région du Bas St-Laurent.

DIRECTEUR: Jean-Baptiste Côté.

Publié par L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

Les dangers de la route

La tuerie d'enfants par les automobiles sur nos routes est bien pénible. Il ne se passe pas une seule journée pendant la saison d'été sans qu'on ait à déplorer de ces tragédies dans lesquelles des vies de jeunes enfants sont anéanties brutalement.

Dans la plupart des cas, l'enquête établit que le conducteur de la machine n'était pas coupable, qu'il allait à une vitesse raisonnable, ou que la victime est venue se jeter en avant de sa voiture; enfin que l'accident était inévitable.

De tels malheurs sont certainement terribles pour les parents des malheureuses victimes, mais aussi combien affreux pour le conducteur consciencieux qui en est la cause. On s' imagine difficilement l'angoisse du conducteur dont la lourde machine broie ou mutile à mort un jeune enfant.

Une grande partie de la responsabilité de ces accidents revient aux parents qui laissent leurs enfants jouer trop librement dans la rue ou sur les grandes routes. Certaines rues de nos villes et villages sont les seuls terrains de jeux que connaissent les enfants. S'il passe une machine, on les voit se disperser comme une bande de moineaux, pour revenir aussitôt. Ce qui est surprenant, c'est que les accidents ne soient pas plus nombreux.

On devrait à l'école, et à la maison, mettre les enfants en garde contre les dangers de la route par des avis répétés et des leçons suggestives capables de les impressionner. Avec la circulation intensive que nous avons aujourd'hui, la route nationale et la rue ne sont pas des endroits pour folâtrer. La route est même fort dangereuse pour le piéton adulte.

Il serait bien désirable aussi qu'on définisse clairement qu'est-ce qu'on entend par vitesse raisonnable en dehors des villages. Les voitures automobiles que nous avons maintenant sont des machines très puissantes construites en vue de la vitesse. Elles peuvent faire une moyenne de 50 milles à l'heure sur une route ordinaire sans aucun danger.

Pour quelle raison persister à garder ces indicateurs de 30 milles à l'heure que l'on aperçoit partout? Qui, aujourd'hui ne fait que du 30 à l'heure, si ce n'est quelque rare survivant de Ford "raieux" de la vendange de 1912.

Dans un grand nombre d'états de la république voisine, on a simplement enlevé toute restriction de vitesse en campagne. On laisse les automobilistes dévaler à leur guise, libre à eux de se torturer le cou mais, par exemple, on fait observer strictement les règlements de la route. Cela semble logique avec les puissants véhicules et les routes à surface solide que nous avons. Voici, par exemple un conducteur prudent qui s'en va à 50 milles à l'heure sur une bonne route dans une voiture parfaitement capable de donner cette vitesse sans danger, et qui, tout à coup aperçoit à 20 pieds de sa voiture un enfant ou un animal brusquement surgir d'une cour. Serait-ce à dire que s'il ne peut les éviter, il soit capable? Ce serait aller à l'encontre du bon sens.

Une automobile qui, aujourd'hui circule sur la grande route à 25 ou 30 milles à l'heure est plus dangereuse qu'une qui va à 50 milles, et cela tout simplement, à cause du désarroi qu'elle produit dans un courant de trafic dont la vitesse régulière est de 45 à 60 milles à l'heure.

Il est nécessaire cependant que la vitesse maximum à l'intérieur des villages soit strictement maintenue à 20 milles à l'heure, mais ce qui est illogique c'est qu'il faille prendre cette vitesse de 20 milles en pleine campagne, à un mille des premières maisons, comme cela se voit un peu partout. Ces règlements sont lettre morte pour la plupart des automobilistes, et, on se demande de quelle façon ils interviendraient dans le cas d'accidents dans ces zones lorsque la vitesse de 20 milles a été dépassée.

Il n'y a aucune nécessité de multiplier les restrictions inutiles à la circulation sur les routes nationales. Les automobilistes ne sont pas tous des ivrognes ni des furieux de la vitesse, mais on constate souvent que ce sont ces derniers qui échappent le mieux aux accidents.

Je veux en passant, signaler à l'attention des officiers de la circulation certains abus qui devraient être punis rigoureusement. Ce sont ceux qui ne se donnent pas la peine de diminuer l'éclat de leurs lumières pour rencontrer une autre voiture la nuit. Est-il quelque chose de plus stupide et de plus dangereux! Le conducteur ébloui par ces lumières, n'a d'autre alternative que d'arrêter sa voiture complètement ou de se jeter dans un fossé contre les obstacles qui bordent la route. Il ne sait plus où il va. Le nombre de ceux qui ne se donnent la peine de "baisser" leurs lumières pour faire une rencontre dépasse 90 p. 100. C'est la cause la plus commune des accidents la nuit. Il est certain que des mesures sévères contre ces inconscients et ces irresponsables auraient pour effet de diminuer les accidents.

J. B. COTE.

ISLE-VERTE

Baptêmes... M. et Mme Omer Gagnon "Olivine Dubé" font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Romuald, Guy, Victor, Parrain et marraine: M. et Mme Romuald Gagnon de Gaspé, représentés par M. Adéard Gagnon de Gaspé et Mlle Lucienne Gagnon tous oncles et tantes de l'enfant. Mme Ferdinand Gagnon portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Lazare Morin "Victoria Côté", sont heureux

d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Rachel Laurence. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Thériault oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Ludger Côté "Rosée Dubé", font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Anna Dubé, tante de l'enfant.

Décès. Jeudi le 16 août, est décédé, M. Georges Parent "Maria Lévesque" à l'âge de 47 ans.

L'EXPOSITION DU COMTE DE RIMOUSKI

L'exposition a été encore cette année, l'événement agricole important de l'année dans le comté de Rimouski.

Nous avons pu constater par le nombre, la qualité et la préparation des sujets de choix présentés que l'élevage fait des progrès dans le comté.

Les exhibits d'arts domestiques des cercles de fermières de Rimouski, de Bic, de St-Vallier et de St-Donat ont excité l'admiration des nombreux visiteurs par la grande variété et la beauté des travaux présentés.

Le commerce et l'industrie étaient bien représentés par les maisons d'affaires et industrielles dont les noms suivent:

Rock City de Québec, La Coopérative de Rimouski, La Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, Beatty Bros, de Montréal, Labrie Engr. Rimouski, Lauzier et Fils, Rimouski, L'Imprimerie Générale de Rimouski, l'Éditeur de l'Echo du Bas St-Laurent, Ernest Langelier de Ste-Angele, La Cie Bélanger de Montmagny, Mlle Dubé, modiste de Rimouski. Ces maisons avaient des étalages fort attrayants. L'Hôpital St-Joseph avait

aussi une installation intéressante.

Cinq coupes présentées par des amis de l'agriculture ont été attribuées comme suit: Coupe en argent offerte par le Dr J. M. Marcell, Inspecteur vétérinaire fédéral pour la meilleure femelle dans les classes de chevaux croisés a été gagnée par lui-même.

Coupe en argent offerte par la Banque de Montréal pour le meilleur troupeau pur sang a été gagnée par M. Alfred Dubé.

Coupe en argent offerte par la Banque Provinciale du Canada à être disputée entre les premiers prix de différentes races et de tout âge a été gagnée par l'Ecole d'Agriculture.

Coupe en argent offerte par le Club d'Éleveurs d'Ayrshire du Comté de Rimouski pour le meilleur sujet mâle de race Ayrshire, gagnée par M. Aug. Michaud de Sacré-Coeur.

Coupe en argent offerte par la Banque Canadienne Nationale pour la meilleure jument pur sang, gagnée par l'Ecole d'Agriculture.

Nous donnerons dans un prochain numéro la liste complète des autres prix spéciaux.

Congrès de Bucherons

Un Congrès de bucherons organisé sous les auspices de l'U.C.C. a été tenu mardi à l'Ecole d'Agriculture de cette ville.

Environ 225 bucherons assistaient à ce congrès.

Deux sujets qui groupaient tous les points de vue de l'importante question ont été discutés par les congressistes: la condition actuelle des bucherons et les conditions financières des compagnies forestières.

Les membres du Congrès ont émis leurs opinions. Parmi ceux qui ont assisté aux deux réunions du matin et de l'après-midi, mentionnons particulièrement: l'honorable M. J.-E.-C. Ouellet, conseiller législatif, M. Édouard Lacroix, député de Beauce, M. Albert Rioux, président de l'U.C.C., le R. P. Deguire, S. J., aumônier-général de l'U.C.C., le R. P. Lebel, ancien

aumônier, M. l'abbé Belzile, aumônier régional de l'U.C.C. de Rimouski, M. l'abbé Jules Lefrançois, aumônier des Syndicats Catholiques, M. Théo. Lessard, secrétaire de la Corporation des mesures de bois M. Jean Lesage, avocat, de Québec, MM. Rouleau et Lacroix, contracteurs de Matane etc.

M. Albert Rioux présidait.

On a jeté les bases d'une association professionnelle des bucherons et reconnu la nécessité d'un salaire minimum, et ce, surtout en vue de la protection de l'industrie, "car, a dit M. Lacroix, si un salaire minimum n'est pas fixé, avant un an, les États-Unis auront imposé un embargo sur notre bois qui, grâce à son bas prix de revient, concurrence le bois américain."

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois garçons et cinq filles: Aurèle, Geo-Henri et Maurice, Thérèse, Gertrude, Maria, Bernadette et Germaine.

Le service et la sépulture ont eu lieu samedi à 8 heures. Les porteurs: MM. J. Bte Dubé, Napoléon Dubé, Alphonse Ouellet et Eugène Giffard. Conduisaient le corbillard: M. Philippe Labrie. Portait la croix: M. Luc Marquis.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

Notes sociales. Mlle Antoinette Dumais, de Montréal en promenade chez sa sœur Mme Ludger Beaulieu.

Mme Pierre, Th. Fraser de Rivière-du-Loup en visite chez Mme Dan, F. Fraser.

Mlle Ernestine Côté de Québec, est en promenade chez son père, M. Art. Elz. Côté.

Mlle Rosalia D'Amours de Rivière-du-Loup en visite chez des parents à l'Isle-Verte.

Mmes Thérèse Belzile et Charles Beaulieu sont allées à St-Eloi la semaine dernière assister à l'exposition des Dames Fermières.

Mlle Marguerite Roy est partie pour Québec où elle assiste à l'Amicale des Ursulines.

L'Association Catholique de

la Jeunesse Canadienne à l'Isle-Verte.

Les Jeunes Gens de la Ligue du Sacré-Coeur et les Membres du Cercle des Jeunes Agriculteurs avaient le privilège de recevoir au milieu d'eux le 9 août le R. Père Paré, Aumônier général de l'A.C.J.C. Le R. Père leur expliqua le fonctionnement de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française.

On procéda ensuite à l'élection des membres du comité. Président: M. Jean Boucher. Vice-prés.: M. Aurèle Marquis, président du Cercle des Jeunes Agriculteurs. Secrétaire: M. Nap. Mignault, Assist.-secrétaire: M. Alphonse Beaulieu.

Des directeurs furent nommés pour représenter chacune des sections suivantes: M. Henri Ouellet, pour représenter la Ligue du Sacré-Coeur, M. Jos Roy pour l'Association sportive, M. Albert Filion pour le district ouest, M. Anatole Ouellet, pour le Côteau des Érables, M. Théo dore Côté, pour le 1er et le 2ème rangs, M. Fortunat Charron, pour le 3ème et 4ème rangs.

Le nombre total des acéistes se chiffre à 108 membres.

Les membres sur la proposition du Rév. Père Paré donnèrent

Feu M. A.-P. GARON

L'un des membres les plus distingués de la Magistrature et du Barreau de Rimouski, vient de disparaître en la personne de M. Alphonse-Pierre Garon, décédé mercredi dans la nuit, à l'âge de 81 ans, après quelques mois de maladie.

M. l'ex-juge Garon, avocat au Barreau de Rimouski, était né en cette ville le 17 octobre, 1853, de Louis-François Garon notaire et registraire, et de M. Geneviève Chouinard. Il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski et ses études légales à l'Université McGill de Montréal. En juillet 1877, il alla pratiquer sa profession à Québec. Puis, de 1880 à 1884, il pratiqua à Rimouski en société avec feu John Gleason.

Par la suite, il fut nommé magistrat de district, charge qu'il abandonna il y a quelques années pour se remettre à l'exercice de la profession.

M. Garon avait épousé en premières noces Mlle Georgina Lefrançois, de Québec, fille de M. J.-B. Lefrançois, commerçant de bois, et en secondes noces en février 1914, Mlle Philomène Bilodeau qui lui survit.

Le défunt laisse quatre enfants de son premier mariage: le lt-col. Lefrançois Garon, de Montréal, M. Auguste Garon voyageur de commerce de Montréal et M. L. Hector Garon, H.C.S., de Rimouski, et une fille Marguerite, religieuse à la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

Les funérailles de M. Garon auront lieu en la cathédrale de Rimouski samedi à 9 heures.

Nous prions la famille de bien vouloir accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

Accident d'Automobile

Le jeune garçon de M. Proulx, inspecteur de bucherons de cette ville a été frappé par un auto mardi, mais heureusement n'a pas été blessé grièvement. Il suivait en bicyclette un camion chargé de bois, quand en face de Thérèse St-Laurent, il voulut s'éloigner du camion, mais ne vit pas l'autre machine qui venait en sens contraire et le frappa violemment. Il fut projeté sur la chaussée. Des témoins de l'accident le relevèrent et on le transporta tout de suite à l'hôpital.

rent à leur Cercle le nom de Cercle Mgr Verreau.

Balle au camp...

Dimanche dernier le 19 août notre club de balle au camp, recevait la visite du club de Rimouski. La joute fut fort intéressante et si ce n'eût été d'une erreur à la dernière manche les Rimouskois se seraient fait imposer un blanchissage. Le score fut de 20 à 2 en faveur de notre club. L'assistance fut très nombreuse et notre club se fait de plus en plus de nombreux amis à l'étranger.

Dimanche prochain, notre club recevra la visite du club d'Amqui. La joute promet d'être des plus intéressantes.

Joute Isle-Verte Rimouski: 2 000000002; 2 Isle-Verte: 93100160x; 20

Mme Ovide Côté de Montréal est en visite chez son père M. Joseph Michaud et chez sa belle mère Mad. Alphée Côté.

L'exposition d'icône de Rivière-du-Loup a été tenue ici mercredi et jeudi. Elle a été un véritable succès.

Les magnifiques troupeaux qui ont été exposés ont démontré de façon évidente les grands progrès réalisés par les éleveurs dans le comté. Nous avons des troupeaux ici qui feront honneur à une école à l'exposition provinciale.

Le concours inter-cercle des Cercles de fermières a attiré beaucoup d'attention et les exhibits de ces cercles ont été l'une des principales attractions de l'exposition. Les arts domestiques dans le comté se développent très vite. Nous en avons en la preuve dans le beau choix de travaux exposés.

Voici l'ordre dans lequel se classent les cercles dans ce concours: Isle-Verte, St-Jean de Dieu, Trois-Pistoles, St-Arsène, Rivière-du-Loup, St-Paul de la Croix, St-Eloi, St-Cyprien, St-

BLOC-NOTES

La nouvelle de la nomination de l'honorable Ernest Lapointe à la présidence de la Commission qui enquêtera sur l'électricité dans cette province rassurera tout le monde.

La haute personnalité de M. Lapointe, le prestige dont il jouit grâce à son intégrité inattaquable, sont des garanties que cette enquête sera conduite avec impartialité et dans l'intérêt du public.

L'honorable M. Taschereau mérite réellement des félicitations pour ce choix.

L'honorable M. Arcand propose comme remède au chômage, que l'on accorde aux ouvriers une augmentation de salaire de \$2.00 par semaine.

Une telle mesure ne fera pas évidemment disparaître le chômage, mais le diminuerait énormément car, ce surplus d'argent mis en circulation serait d'un effet très salutaire sur le commerce, et, par suite, stimulerait la production et le travail, sans compter le soulagement qui en résulterait dans le budget du pauvre.

Le Plan de Relèvement National du président Roosevelt comporte précisément une mesure de cette nature.

A cause de son caractère d'économie dirigée, le projet de l'Hon. Arcand a toutes les chances possibles de déplaire à ceux qui sont scandalisés de tout ce qui ressemble de près ou de loin à une économie dirigée.

Pourtant, les plus gros facteurs de crises ont pour auteur l'homme qui, par ses fautes et ses abus, jette la perturbation dans le fonctionnement normal de l'organisme économique. Il est donc logique d'admettre que cette même intervention de l'homme s'exerçant de façon bienfaisante, soit capable d'aider à rétablir l'ordre.

Voilà ce cher confrère, Le Progrès, pris subitement d'une grande sollicitude pour l'électrification rurale, et, il écrit que la municipalisation pourrait nuire à l'électrification de la campagne.

Clément. Au point de vue de l'assistance l'exposition a aussi été un succès, les entrées ayant dépassé considérablement celles des années passées.

La soirée du Bon Vieux Temps que les Directeurs ont eu l'heureuse idée de mettre dans leur programme a été la note artistique de l'exposition.

Le zèle et l'activité déployés par notre agronome et par le secrétaire de la Société de l'Agriculture, ont été des grands facteurs du succès sans précédent de notre exposition.

RIV.-DU-LOUP

Dimanche soir, pendant la tempête, qui faisait rage dans le district de Riv.-du-Loup, M. Paul Lavoie a trouvé une mort tragique dans un accident d'automobile, sur la route de Témiscouata, alors que la machine en collision avec une autre, conduite par M. Albert Bérubé de St-Honoré, qui s'en allait en sens inverse. La victime était accompagnée de M. J. B. Lévesque épicière et Albert Nadeau aussi de Riv.-du-Loup. M. Lavoie eut la tête broyée entre le pare-brise et le châssis démolie de l'auto, cependant que MM. Lévesque et le conducteur et Nadeau en furent quittes avec quelques égratignures. Les occupants de l'autre voiture n'ont reçu aucune blessure.

L'ambulance Boucher mandée en toute hâte de Riv.-du-Loup se rendit sur les lieux de la tragédie, cependant que le Dr Benoit et un prêtre allaient secourir les blessés. Le médecin constata que M. Lavoie avait trouvé une mort instantanée. Les restes mortels furent transportés à la morgue Pascal Boucher où une enquête présidée par M. Dr Saindon, député

coroner s'est commencée lundi pour se terminer mardi avec le verdict suivant: M. Bérubé trouvé coupable d'homicide involontaire. M. Lavoie laisse son

pagne.

Pourquoi, noble hypocrite, la municipalisation ne serait-elle pas aussi possible à la campagne après qu'elle sera accomplie à la ville et que la loi le permettra, ce qui ne tardera pas.

Ce n'est pas la municipalisation qui est l'obstacle à l'électrification rurale, mais le coût prohibitif de l'énergie électrique.

Vous ignorez sans doute au Progrès — avec beaucoup d'autres choses — qu'en France on trouve profitable de se servir de l'énergie électrique produite avec de la houille pour labourer, alors qu'ici, avec des chutes puissantes à proximité, le prix de l'électricité en prohibe l'usage même pour actionner un "rible" qui ne requiert qu'un sixième de force.

Cessez de prendre les gens pour des moutons, hein. Vous êtes ridicules vraiment.

La physiologie de notre ville vient d'être altérée dans le sens de la laideur par l'érection à divers endroits d'enseignes monumentales élevées à la gloire et aux vertus d'une centaine de marque d'essence.

A part le fait que les dites enseignes, par leurs couleurs violentes, sont un défit au bon goût, elles exhibent un effort de bilinguisme vraiment malheureux. C'est ainsi qu'on a traduit l'expression: "Imperial Dealer" par "Vendeur impérial". Nous avons là une démonstration patente du ridicule dans lequel peut tomber le traducteur qui ne sait pas faire autre chose qu'une transcription littérale d'un texte.

Dans le cas qui nous occupe le texte anglais n'est guère meilleur que sa traduction française, mais, comme la langue anglaise est moins exigeante que la langue française sur la propriété des termes, on pardonne facilement ces libertés. Si certaines traductions sont faites en si mauvais français, c'est que le texte anglais original est souvent rédigé dans un langage de nègre.

J. B. C.

ST-ARSENE

M. et Mme J. Bte Vaillancourt de Québec leurs jeunes filles Simone et Adrienne, ainsi que M. et Mme Cléophas Malenfant de St-Arsène, passent quelques jours à Matane et Val-Brillant.

M. Edmond Rioux et sa famille sont de retour d'un voyage à Causapical Lac-au-Saumon et Amqui.

Mlle Blanche Chouinard de Rimouski est actuellement en visite chez des parents et amis.

M. Pierre Dion, comptable à la Banque Provinciale de St-Jean Port-Joli était dimanche chez son père M. Jos. Dion.

M. Léon Dionne de Vonda Sask. Mlle Irène Côté de Montréal en visite chez M. Edmond Rioux.

Mme Cyprien Côté de Fall-River chez son père M. Arthur Lebel.

Chez M. Gustave Dionne, Mlles Antoinette, Alma, Gabrielle et Yvonne Lapointe de Riv.-du-Loup et Mlle Angéline Pelletier de Trois-Pistoles.

Mlle Gabrielle Banville de Valeyfield en vacances chez son père M. Edmond Banville.

M. et Mme Henri Couture de New-York et leur bébé Roger chez leur amie Mlle Thérèse Rioux.

Mlle Jeanne Beaulieu de Riv.-du-Loup était dimanche dernier l'invitée de M. et Mme Jos. Beaulieu.

Mme Joseph Martin est retournée à St-Modeste après avoir passé une quinzaine chez sa fille Mme Jos. Perreault.

Mlle Cécile Vaillancourt de Coaticook chez son oncle M. Jean Bte Vaillancourt.

Mlle Marie-Rose Fraser de Riv.-du-Loup, chez des amis.

M. Omer Saindon tailleur à Manchester est chez son père M. Arsène Saindon.

père et sa mère M. et Mme Ulric Lavoie, son frère Yvon, ses sœurs Cécile, Bella, Pauline et Marcelle. L'Echo du Bas St-Laurent présente ses sympathies à la famille éplorée.

Clair - riche - savoureux

"SALADA"

THÉ DU JAPON

(VERT NATUREL) 6712

'Frais des plantations'

POUR L'ECOLE ET LE FOYER

ENTRE AMIES

Une figure du passé

Catherine des Granches, épouse de Jacques Cartier

Depuis plusieurs mois, les journaux et les revues ont des colonnes entières pour exalter la gloire du découvreur de notre pays. Ces dernières semaines et surtout en ces jours de fêtes gaspésiennes, des plumes éloquentes, des orateurs choisis, envoyés de la France, des fils de notre terre natale, unissent leurs voix en un concert de louanges à la mémoire de l'explorateur chrétien que fut Jacques Cartier. Les uns loueront son esprit d'entreprise, les autres son courage et sa grandeur d'âme, sa hardiesse ou son sens catholique. Bref, de la côte de Gaspé, nous parviendront les échos de ces fêtes, mémorables dans les annales canadiennes. Notre histoire déjà riche s'augmentera de la page émouvante de ces fêtes du Souvenir qui dira à nos petits-enfants comment leurs devanciers ont célébré ces jours du 4ème centenaire de la découverte de leur pays.

Cependant il nous semble que tout en admirant les grandes vertus de l'explorateur malouin, il est juste d'attribuer un souvenir ému à sa compagne, Catherine des Granches qui, si elle ne partagea pas les aventures de son illustre époux, connut les heures angoissantes d'une attente prolongée parfois de plusieurs mois.

Entre deux voyages, Cartier revenait à l'humble manoir qu'il appelait Limoilou. Ce manoir dont le premier étage se composait d'un seul appartement et d'un petit réduit ne fut pas égayé par des rires enfantine. Son épouse était seule à guetter son retour, mais n'était-il pas son héros? Les longues soirées d'hiver remplies des merveilleux récits de l'explorateur devaient faire oublier à l'épouse fidèle les ennuis et les inquiétudes des longs mois de séparation. Il parlait des pays lointains qu'il avait parcourus avec ses hardis marins, des usages et coutumes barbares des naturels, de leur joie enfantine quand ils recevaient de ses mains des colliers de verroterie, de la gaieté folle des femmes sauvages qui venaient jusqu'au camp pour recevoir leurs cadeaux et retournaient dans les bois en bondissant de plaisir.

Celle qui pendant de longs mois avait vécu d'inquiétudes et de soucis, se sentait heureuse et fière de la gloire qui rejaillissait sur son époux, elle écoutait ses récits, le questionnait volontiers et quand, après de longs mois de repos, le navigateur malouin recommençait ses préparatifs pour une nouvelle expédition, elle l'encourageait à poursuivre sa carrière de marin français.

Catherine des Granches survécut de nombreuses années à son illustre époux. Elle garda toujours son souvenir et revint souvent au vieux manoir y évoquer les heures de son passé heureux. Les récits faits par le célèbre découvreur lui revenaient sans doute à la mémoire et c'est à travers le merveilleux de ces aventures que lui apparaissait celui qu'elle avait aimé et qui doit à ses encouragements une grande partie de la gloire qui l'entoure aujourd'hui.

Que serait-il advenu, si au lieu d'une âme énergique et courageuse, d'un caractère viril et d'une volonté ferme, la femme de Cartier eut été une de ces personnes apeurées, aux nerfs délicats, à l'esprit jaloux ou malade? N'est-il pas vrai que la carrière de Jacques Cartier eut pu être entravée comme malheureusement l'a été celle d'un trop grand nombre d'hommes qui n'ont pu poursuivre leur but, parce que sans cesse, ils avaient à lutter contre la volonté de leur épouse, plus terre-à-terre ou manquant de l'énergie nécessaire, incapables d'accomplir les sacrifices que demande la réalisation d'un idéal supérieur.

Que ces jours voués au culte du Souvenir ne soient pas perdus pour nous. Sachons tirer du passé une leçon pour l'avenir. A l'exemple de Catherine des Granches, sachons nous faire une âme forte, un caractère énergique, ne soyons pas des "éteigneuses" d'idéal, sachons au contraire reconnaître le bien où il se trouve et courageusement, quand cela demande des sacrifices, donnons notre adhésion aux bons mouvements, à tout ce qui peut rendre notre race meilleure. Il faut si peu de choses parfois pour encourager le bien et aider son semblable!

JEANNE LE FRANC.

A nos correspondantes

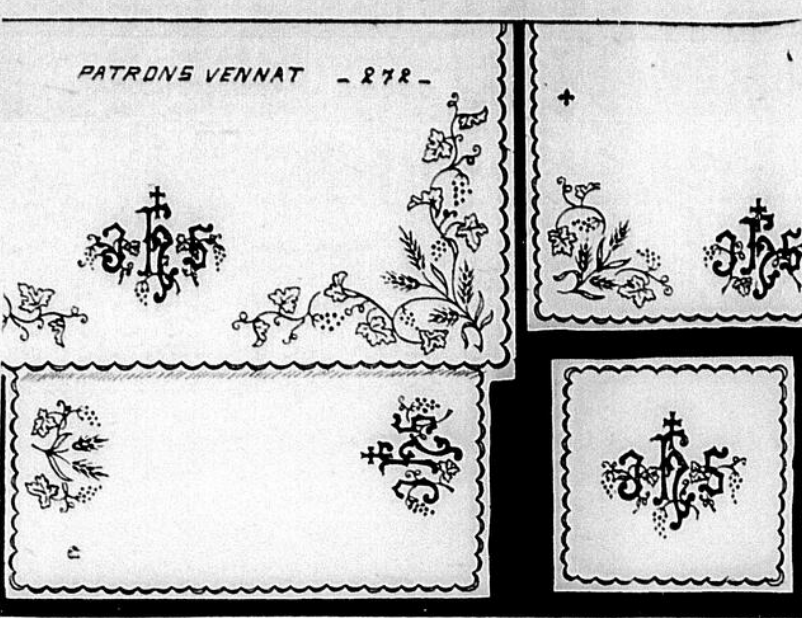
Mme J. D. G. — La surprise vous a-t-elle agréée?... J'en suis heureuse et j'espère que ce plaisir se renouvellera. Je regrette pour vous que l'été soit si court et le temps des vacances si vite passé... On ne peut toujours se reposer ni toujours se récréer.

Les conditions sont des plus simples comme vous le voyez, pour avoir une réponse il suffit d'écrire. Je réponds à mes correspondantes sous le nom qu'elles se sont choisi et je le fais avec un sincère intérêt.

J'ai aimé votre billet mais vos lettres seront les bienvenues, n'en doutez pas.

Iroquois. — Votre nom ne me fait pas peur... parce que vous êtes loin... Je constate que de puis 1660 les Iroquois ont eu le temps d'améliorer leurs mœurs et leur écriture. Vous me demandez ce que je pense des cheveux courts... c'est tout à fait matière de goût et je trouve très joli le coup d'oeil que présente la chevelure de nos jeunes filles après avoir reçu les soins du coiffeur expérimenté. Avouez que tout Iroquois que vous êtes vous préférez les ondulations à la mode d'aujourd'hui à la coiffure à la garçonne d'il y a quelques années... C'est plus sévère et plus féminin.

Votre appréciation m'honore grandement et je gage que nous nous entendrions comme des amis de vieille date si vous vouliez bien lever le masque... iroquois qui vous cache à mes yeux.



No 708 Set d'Autel, superbe modèle très décoratif. Patron à tracer amict 25c. corporal 20c. 3 autres morceaux ensemble 30c. Perforé amict 50c. corporal 35c. trois autres morceaux ensemble 50c. Au fer chaud amict 35c. corporal 30c. manuterge 25c. purificateur 25c. pale 20c. Les 5 morceaux ensemble étampés sur pure toile fine suivant qualité \$3.75 ou \$5.00. Coton M. F. A. première marque française de fil à broder \$0.69.

COUPONS DE PATRONS

N. B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste mais de nous faire remise par bons de poste ou timbres-poste.

Adresser toutes commandes à "L'Echo du Bas St-Laurent" Service des Patrons. Tirage Postal 120, Rimouski.

Adresse
Nom

Ci-inclus pour patrons Nos.
Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c. seulement par an.

Catalogue de broderie 20c. Album de Layette 15c.

Les portraits de Jacques Cartier

Les portraits de Jacques Cartier qu'on nous donne dans les livres qui traitent de la vie du navigateur malouin ou de l'histoire du Canada sont-ils bien authentiques?

Le portrait le plus connu de Cartier est la peinture à l'huile de Riss. Cette oeuvre se trouve à l'hôtel de ville de Saint-Malo, la ville natale de Cartier.

Cartier est représenté en demi-grandeur, le bras gauche reposant sur le plat-bord de sa caravelle, la main soutenant le menton, la tête coiffée d'un bonnet breton capitonné, la robe flottante, serrée à la taille et ceinte d'une épée ou d'une rapière, le regard fixé attentivement sur l'immensité des mers inexplorées, la main droite appuyée sur la hanche.

C'est ce portrait que notre artiste canadien Hamel a reproduit, tout en donnant à la physionomie du sujet des caractères quelque peu différents. C'est le portrait de Hamel qu'on voit dans la plupart de nos livres, anglais ou français, qui traitent de l'histoire du Canada.

Dans l'édition Tross de la Relation originale du Voyage de Jacques Cartier en Canada en 1534, publiée à Paris en 1867, on reproduit la tête de Cartier en médaillon sur la page titre. C'est une reproduction mais retouchée et peu réussie du portrait de Riss.

Dans le même ouvrage, dans la note sur le manoir de Jacques Cartier, on donne un autre portrait d'une soixantaine d'années au moins. On dit que cette gravure se trouvait dans la section des estampes de la Bibliothèque Nationale à Paris. On doute de l'authenticité de cette gravure.

Dans la carte de l'Amérique du Nord par Vallard, faite en 1543, on représente le débarquement de Cartier et de son équipage parmi les Indiens de Gaspé. Cette carte est reproduite dans l'ouvrage de M. J. G. Kohl, History of the Discovery of Maine (1869). Mais il est évident que le portrait de Cartier est ici de convention et n'a aucun caractère d'authenticité.

En somme, il n'est pas prouvé qu'aucun des portraits connus de Cartier soit authentique. Toutefois, disons que le portrait de Cartier par Riss, reproduit par Hamel et popularisé par nos ouvrages canadiens, est généralement considéré comme authentique. Si cela peut nous consoler...

yeux.

Vous serez toujours le bienvenu.

JEANNE LE FRANC.

A LA CUISINE

L'art culinaire

Potage Robinson: Faites roussir fortement — cependant sans brûler — une cuillerée de farine dans du beurre, en remuant de temps en temps. Versez petit à petit de l'eau chaude en tournant vivement pour qu'il n'y ait pas de grumeaux. Salez, poivrez, laissez bouillir un instant. Mettez dans la soupière une échalote, des fines herbes hachées, des croûtons frites, une ou 2 cuillerées de crème. Versez le potage dessus.

Pommes de terre nouvelles à l'aurore.

Grattez et faites cuire à l'eau salée des pommes de terre nouvelles que vous avez choisies à peu près toutes de la même grosseur. Quand elles sont cuites, égouttez-les et mettez-les dans un plat allant au feu, parsemez leur surface de petits morceaux de beurre et faites dorer au four pendant un quart

d'heure. D'autre part vous avez préparé une bonne sauce blanche au lait bien relevée de sel, et poivre avec soupçon de muscade. Au moment de présenter les pommes de terre sur la table recouvrez-les de cette sauce qui doit être assez épaisse pour les bien marquer.

Médaillons de filet à l'italienne:

Ayez des tranches de 3 onces environ de filet de bœuf; bardez chaque tranche avec des bardes de lard et du jambon. Faites dorer la viande dans du beurre. Mouillez ensuite avec du bouillon. Retirez les médaillons et dressez-les sur un plat chaud. Additionnez au jus de cuisson 4 cuillerées de crème fraîche, mélangez bien, passez et versez cette sauce sur les médaillons.

Cookies au Chocolat: 2 tasses de farine à gâteau, 1 œuf bien battu, 1-2 c. à thé de soda; 3 carrés de chocolat; une pincée de sel; 1-2 tasse de lait; 1-2 tasse de beurre ou autre saindoux; 1 c. à thé de vanille

Notre histoire est une histoire providentielle

La grandeur de l'histoire, comme d'ailleurs son intérêt, ne dépend pas principalement des masses d'hommes qu'elle peut faire mouvoir dans le récit d'événements ordinaires, elle dépend plutôt de la grandeur morale des héros qu'elle met en mouvement, sous l'impulsion d'un puissant idéal, pour la réalisation d'une oeuvre d'autant plus élevée et plus glorieuse qu'elle est plus ardue et plus périlleuse.

Or, les débuts de notre histoire ont ce caractère de grandeur au plus haut degré. Ces premières expéditions, qui se lançaient à travers le grand et redoutable océan avec des ressources si modestes et des moyens de transport si rudimentaires, devaient être entreprises avec un courage bien héroïque. Elles devaient porter avec elles une civilisation d'autant plus élevée qu'elles affrontaient de plus grands dangers.

Il fallait que les âmes d'alors eussent une foi égale à leur intrépidité, pour abandonner un pays riche en belles cultures, d'un climat agréable et salubre, d'une civilisation avancée pour venir embrasser ici tous les sacrifices d'une vie de privation sous un climat très rude; pour venir s'exposer à tous les découragements, à tous les dégoûts, à toutes les difficultés, à tous les dangers qu'opposait à leur oeuvre une barbarie aussi rebutante que cruelle.

Oh! quels français et quels chrétiens que ces premiers canadiens! Quels beaux gestes que les leurs! Quelle foi et quelle force d'âme ils avaient pour porter la religion aux infidèles, pour répandre le nom et la civilisation de la France dans toute l'Amérique du Nord.

Dans les exploits de Jacques Cartier, comme dans ceux de Champlain la même foi conquérante et le même patriotisme héroïque marquent nos origines du double cachet qui restera la caractéristique de toute notre histoire et la condition de notre vie nationale elle-même. Français et catholiques, inspirés et soutenus par ce double idéal qui n'en faisait qu'un dans la vie et la pensée de Champlain et de Cartier, nous continuons comme tous nos pères, d'unir notre patriotisme à notre foi comme Cartier et Champlain enlaçaient aux grands bras de la croix l'écusson glorieux du roi de France.

C'est cette grande croix, solidement plantée en terre canadienne qui a maintenu ici la civilisation française et c'est encore autour d'elle que se rassemblent après trois siècles d'histoire, les patriotes qui veulent maintenir les traditions glorieuses du passé pour orienter sagement les destinées de l'avenir.

Dans leur ignorance et leur barbarie, les sauvages dégénérés voyaient la croix d'un oeil de mécontentement et même de haine, ils osaient l'injurier et s'attaquer à elle. Nos pères estimèrent avec fierté que leur première gloire et leur premier devoir était de protéger la croix, de la relever lorsqu'elle tombait, de la faire respecter et honorer de tous. Avec cette préoccupation, que quelques contemporains jugeraient trop désintéressée, au premier rang de leurs pensées, ils firent assez bonne figure dans l'histoire. On a pu dire avec vérité que tout un peuple fut ici héroïque. Certes, ce n'est pas en restant fidèles aux traditions et aux exemples de leurs pères, que les fils d'une telle race de héros seront exposés à dégénérer.

Tant que la croix et le pur idéal de la civilisation française traditionnelle domineront respectés au-dessus de toutes les têtes, tant que les bras de cette croix seront l'indication reconnue de la route nationale, les canadiens comme leurs premiers ancêtres, marcheront vers de glorieuses et providentielles destinées.

Quoi qu'en puissent penser et dire ceux qui manifestent n'y comprennent rien, notre histoire est une histoire providentielle. L'action non seulement ordinaire, mais manifeste et extraordinaire de la Providence se montre bien marquée dans les commencements et dans la suite de cette histoire. Nos premiers pères et nos ancêtres s'appuyaient d'ailleurs constamment sur la protection divine, ils comptaient sur l'aide et le concours de la Providence, pour l'exécution de leurs projets, comme sur le premier facteur et la première force. D'ailleurs les intérêts de Dieu venaient toujours au premier rang dans tous leurs desseins.

Ces explorateurs entreprenants, ces fondateurs prévoyants étaient chrétiens d'esprit, de coeur, de caractère; ils savaient que si l'avenir d'une race dépend de la force et de l'intelligence de ceux qui furent ses pères, ce même avenir dépend plus encore de la fidélité des fils à rester enfants de Dieu, il dépend surtout du suprême ordonnateur des peuples et de toute l'histoire, de Dieu dont la providence conduit les nations aussi facilement que la brise incline à son gré les brins d'herbe.

Il est toujours bon et il est particulièrement opportun de rappeler aujourd'hui ces exemples et ces leçons. Une école s'est levée parmi nous qui tend à dénaturer et à faire oublier notre passé, qui tend surtout à en effacer toute trace d'action surnaturelle et providentielle. Ce n'est pas seulement le naturalisme, c'est même l'athéisme qu'elle voudrait introduire dans notre vie nationale, après l'avoir implanté pour ainsi dire dans l'histoire de notre passé. Cartier et Champlain tout comme Maisonneuve ont donné leur vie, fidèlement racontée par l'histoire, le premier démenti à ces fausses histoires comme à ces fausses théories d'apostasie nationale, aussi impolitique qu'anti-historiques. L'histoire de ces premiers pères de notre race, nos grands ancêtres à nous, est un acte de foi autant que de courage, un acte de religion autant que de patriotisme.

J. A. DE PLAINE.

Jacques Cartier et Samuel de Champlain, préface.

2-3 de tasse de sucre brut: 1-2

tasse de noix cassés.

Faites sasser la farine, mesurez ajoutez le soda et le sel et faites sasser de nouveau. Faites crêmer le beurre, ajoutez le sucre peu à peu, et faites crêmer ensemble. Ajoutez le chocolat et mélangez bien. Ajoutez la farine et le lait, alternativement et un peu à la fois, en battant après chaque addition jusqu'à ce que ce soit uni. Ajoutez la vanille et les noix. Laissez tomber sur un papier graissé, en se servant d'une cuillère, et faites cuire dans un four modérément chaud "350 degrés"

pour environ 7 minutes.

Ces quantités suffisent pour faire 50 petits gâteaux.

Pour toutes constructions et réparations générales. Bois, Peinture, Ciment, etc. S'adresser à C. A. COLLIN CONTRACTEUR Rue St-Germain Ouest RIMOUSKI.

Comment est votre figure aujourd'hui?

La peau a-t-elle l'air rouge, enflammée, collante etc.?

Il se peut que ces désagréments dépendent du manque d'attention à votre figure.

Le moyen le plus efficace et le plus recommandable de remédier à ces maux serait le traitement par massages ou par l'emploi des produits de beauté "LORMEL".

N'OUBLIEZ PAS QUE

CHEZ

DRAPEAU

BARBIER

vous trouverez un véritable choix de ces produits.

Tél. 72-B RUE ST-GERMAIN

RIMOUSKI.

EMILE ST-ONGE

INGENIEUR EN

MACHINERIE

MONT-JOLI.

Usine de service général.

SPECIALITES:

Escaliers fer pour édifices publics et églises. — Soudure Oxygène. — Ouvrage fait par un personnel compétent.

Terrain à louer. — Cour à bois. — Terre à vendre, 260 acres. Très bonnes conditions pour un prompt acheteur.



EMPLOYEZ

LE FILM

VERICHROME

EN PLEIN

SOLEIL

OU A

L'OMBRE

Puis confiez à notre Personnel expérimenté le soin d'en faire le développement et l'impression. Service rapide. Prix modérés.

ISIDORE BLAIS PHOTOGRAPHE RIMOUSKI.

J. BTE ST-AMAND CHARRON

Voitures d'été et d'hiver faites sur commande.

Réparations générales

RUE ST-JEAN BAPTISTE RIMOUSKI.

CONSERVEZ VOTRE VIEILLE TRADITION

Pour vos réparations de chaussures, claque, couvre-chaussures ou chaussures faites sur commande, rendez-vous chez

J. A. FORTIN

CORDONNIER

Rue St-Germain RIMOUSKI. Vous aurez toujours à votre goût, à des prix très bas.

C'EST VRAI!

La réparation de vos chaussures augmentera la durée et vous assurera le confort requis.

Apportez-nous vos vieilles chaussures, et nous saurons les remettre à neuf. Service rapide, prix modérés.

LOUIS DUCHESNE CORDONNIER Rue St-Jacques, Rimouski.

L'ECHO du Bas St-Laurent

Journal voué exclusivement à la défense des intérêts religieux, moraux et économiques de la région du Bas St-Laurent.

Publié à Rimouski par l'Imprimerie Générale Ltée, rue St-Germain.

PARAISANT CHAQUE VENDREDI. PRIX DE L'ABONNEMENT:

CANADA \$1.00 — ETATS-UNIS \$1.50

Tirage postal 120.

AU CONSEIL DE VILLE

Lundi, le vingt août mil neuf cent trente-quatre, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 hrs p.m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M. D., et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Geo.-A. Morin, Albert Michaud, Léo Lévesque, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No 48 39.50; Liste de paye No 49 157.50; Liste de paye No 50 58.50; Gleason Belzile 5.90; Imperial Oil Ltd 14.00; La Cie de Pouvoir 170.00; Lauzier et Fils 1.95; Michel Pineau 0.75; Dépt. des Affaires mun. 10.00; La Cie de Pouvoir 1.50; 10.25;

Le conseil reçoit le rapport du Comité général en date du 13 août courant, lequel rapport est accepté et ratifié.

Le conseil reçoit les communications suivantes: Une lettre de M. l'ingénieur en chef à la Commission des Eaux Courantes de Québec à propos de la visite au camp de l'ingénieur M. Chagnon, en haut de la rivière Rimouski, et manifestant le désir de se joindre aux membres du conseil pour cette visite des travaux en cours.

Une lettre du Département des Affaires municipales annonçant qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil d'approuver la résolution du conseil municipal amendant le règlement No 222 de cette ville.

Une lettre de M. Geo.-V. Tessier et de "The Royal Trust Company" accordant à la ville la permission d'ériger une croix sur le terrain de la succession, côté nord de la rue St-Germain.

Une lettre de l'Hon. Ministre de la Colonisation soumettant les règlements de Retour à la Terre, en vertu du Plan Gordon.

Une lettre du Département du Secrétaire de la Province à propos d'un amendement à la loi de l'Assistance publique.

Une lettre du Ministère de l'Agriculture concernant la loi de la protection des plantes.

Une demande faite par Mme Alphonse Bélanger pour l'admission d'un enfant dans une

institution d'Assistance publique.

Une demande faite par M. Ernest Canuel pour l'admission de son frère Louis à l'hôpital du St-Sacrement.

Proposé et résolu que les travaux pour le prolongement des services d'eau et d'égout sur la rue St-Pierre, de la rue Belzile à la résidence de M. Georges Larouche, soient exécutés de suite conformément aux dispositions du règlement No 222 tel qu'amendé.

Sur proposition de M. le conseiller Morissette, il est résolu de voter des remerciements aux administrateurs de la succession Tessier pour l'usage gratuit du terrain nécessaire à l'érection d'une croix dans le quartier St-Joseph de cette ville, et ordre est donné à l'inspecteur de la ville de construire la base de ce monument.

Désireux de répondre au vœu de la population de cette ville et pour permettre au plus grand nombre de citoyens de participer aux fêtes qui seront célébrées à Gaspé, commémorant la découverte du Canada par Jacques Cartier, il est proposé et résolu que lundi, 27 août courant, soit proclamé fête civique pour la ville de Rimouski.

Proposé et résolu que les demandes de Mme Alph. Bélanger et de M. Ernest Canuel soient refusées.

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement est adopté pour amender le règlement No 1 de cette municipalité comme suit, savoir:

1.—L'article 261 est inséré dans le dit règlement après l'article 261.

261.—Il est interdit de laisser un véhicule arrêté ou stationné en face d'une entrée de cour privée.

2.—Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Sur proposition de M. le conseiller Morissette, il est résolu de demander au Ministère des Travaux publics de parachever les réparations au pavé du pont de la rivière Rimouski en complant les rigoles qui ont été faites.

Le conseil procède à la révision du rôle d'évaluation et il est résolu de faire les modifications suivantes:

Nos d'ordre	Propriétaires	Nos du Cadastre	Valeur des biens-fonds modifiée à
10	SS. Ursulines	4p	60,000.00
13	Albert Michaud	5p	800.00
16	J.-Philippe Thériault	7p	1,750.00
28	Alphonse Yockel	8p	400.00
30	Louis Yockel	8p	2,150.00
85	Georges Larouche	13-16	400.00
117	Dme J.-B. Dionne	50p	4,150.00
122	Jos.-M. Côté	50p, 51p	1,800.00
198	Léopold Fillion	70p, 71p	4,800.00
218	J.-Pierre Lepage	85p, 86p, 87p	3,500.00
213	L.-R. D'Anjou	106p, 107p et 111p	3,900.00
219	Alphonse Ruest	110p, 113p	8,500.00
302a	Antonio Verreault	158p	6,500.00
351	Edmond Tremblay	183p	3,500.00
355	Edmond Tremblay	183p	2,300.00
357	Louis Ouellet	183p	3,100.00
389	Isidore Blais	203-6p etc.	5,150.00
598	Dme P.-E. D'Anjou	320p	1,500.00
668a	J.-Emile Michaud	353p etc.	1,300.00
669	Alphonse Chassé	250p etc.	900.00
676	Alphonse Hudon	346p, 347p	1,780.00
699	Succ. X. Longchamps	519p	1,350.00
705	Wilfrid Bérubé	389p, 392p	1,650.00
710	Delphis Boucher	360p	2,000.00
756	Joseph Watts	395p, 396p	1,800.00
757	L.-de-G. Desjardins	395p	2,400.00
761	Frédéric Vézina	396p, etc.	2,540.00
789	Albert Michaud	409p, etc.	14,500.00
831	Hector Fillion	482, etc.	3,350.00
860	La Perrelle Lumber Co	438, etc.	4,550.00
871	Amédée Picard	442p, etc.	1,300.00
900	J.-A. Pineau	519p	2,700.00
926	Ehrem Gagné	521p	2,221.00
940	Albert Malenfant	521p	1,580.00
988	Price Bros. Co. Ltd.		0.00

Proposé et résolu que cette séance soit ajournée à mardi, le 21 août courant, à 8 hrs p.m., pour continuer la révision

Municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, jeudi, le seize août mil neuf cent trente-quatre, à 8 heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre, curé, président, et MM. Désiré Paré, Oscar Morissette et Camille Bérubé, tous commissaires d'écoles.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: la Ville de Rimouski \$3.25; la Cie de Pouvoir \$3.65 et \$1.50; Jean

Labbé \$33.75; P.-E. D'Anjou et Fils Ltée \$511.41; La Prévoyance \$6.50; Rév. Frère Casimir \$56.82.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes: Lettre de remerciements de M. Amédée Caron pour la résolution du 12 juillet dernier.

Un rapport de l'inspecteur de la ville, après visite faite à la demande des Commissaires, pour les travaux à faire sur le toit de l'école des garçons.

Une lettre du Rév. Frère Casimir énumérant certains travaux à exécuter à l'intérieur de l'école des garçons.

Une lettre de la Rév. Soeur Directrice de l'école No 2 demandant la nomination de deux sous-maîtres, vu le nombre

BIC

Dimanche 18 août. La gent sportive voyait se dérouler sous ses yeux la dernière partie de la cédule. Deux clubs étaient aux prises, le St-Jean de Dieu et le Bie. La partie fut très courte mais très intéressante. Le score fut de 6 à 7 en faveur du St-Jean. Tous les sportsmen présents furent unanimes pour féliciter le Bie, de ses belles prouesses, car au fait, notre club est le cadet de la ligue, et par ses améliorations il va devenir quasi professionnel. Les parties édulées sont finies, mais d'autres clubs étrangers vont venir nous rendre visite.

On dit dans les couloirs que dimanche le 26 août, St-Simon va venir nous rendre visite. Je ne puis l'affirmer, mais c'est presque certain. Donc, à dimanche qui vivra, verra!

Au nom du club, à tous ceux qui se sont dévoués pour nos équipes, un cordial merci et à l'année prochaine. Madame Joseph Marchand ainsi que sa fille Jacqueline de Ansonville Ont. ont passé 3 semaines à Bie, chez Madame Joseph Dumais.

M. Edouard Thériault est de retour à Bie après avoir fait le tour de la Gaspésie.

Mlle Louise Blais de retour à Bie après avoir passé une fin de semaine à Rimouski.

Mlle Eug. Labbé de Rimouski, a Bie chez M. Joseph Dumais.

Mariage. Le 23 août M. Paul-Emile Pineault fils de Narcisse Pineault de Notre-Dame du Sacré-Cœur unissait sa destinée à Mlle Marie-Annette Tardif, fille de Georges de L'Isle. Les heureux époux sont partis en voyage de nocces. Aux nouveaux époux nos vœux de bonheur.

Va et vient:

M. Joseph Turcotte de Trois-Pistoles passe un mois chez son frère M. Samuel Turcotte.

Mlle Berthe et Thérèse Voyer de Québec ont passé quelques jours chez M. et Mme Hermel Fournier.

M. Arthur Grenier de Chapleau a Bie à l'occasion des funérailles de sa sœur Mlle Simone Grenier.

M. Pantaléon Voyer, chez son frère M. Gaudiosse Voyer.

M. Aubert Côté à l'Isle-Verte dimanche dernier, chez son oncle M. Alphonse Côté.

M. Séraphin Thérèse de St-Fabien a Bie, au semaine dernière chez sa sœur Mme Stanislas St-Pierre.

Élevé des élèves dans la classe préparatoire et dans la 1ère et 2e année.

Une lettre de l'inspecteur régional des écoles au sujet de la fréquentation des classes et de l'enseignement dans la partie sud-est de la ville.

Un mémoire concernant le salaire des Frères enseignants dans différentes localités.

Le secrétaire-trésorier est chargé de demander des soumissions qui devront être reçues au plus tard le 28 août courant, à 8 heures de l'après-midi pour la réparation du toit de l'école No 1, comme suit.

1.—Soudure la tôle qui est dé-soudée.

2.—Chercher les endroits par lesquels la couverture fait eau et réparer.

3.—Appliquer deux couches de peinture sur la tôle du toit et du clocher, soit en appliquant un mordant et une couche de peinture grise ou un mordant et une couche d'aluminium; le soumissionnaire devra spécifier le prix pour les deux sortes de peinture.

M. Paré, Commissaire d'écoles, est chargé de faire faire les travaux nécessaires à l'intérieur de l'école No 1 avant la rentrée des élèves.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à acheter un bouchier-compteur pour la classe préparatoire chez les Rév. Soeurs de la Charité et à fournir les cartes demandées par l'inspecteur des écoles.

Sur proposition de M. Bérubé il est résolu que, dans le but d'intéresser davantage les contribuables aux délibérations des Commissaires d'écoles, le secrétaire-trésorier soit chargé de livrer copie des procès-verbaux aux deux journaux locaux pour publication gratuite.

Il est proposé et résolu que la fixation de la rentrée des élèves au 4 septembre prochain.

Il est proposé et résolu d'allouer pour l'année scolaire 1934-35 un salaire de \$150.00 pour une sous-maîtresse à la classe préparatoire de l'école des filles.

M. Morissette, commissaire d'écoles, est chargé de faire exécuter les réparations nécessaires aux écoles numéros 3 et 4 avant la rentrée des élèves.

Il est proposé et résolu que l'engagement des Rév. Soeurs de la Charité pour l'enseignement à l'école No 2 soit renouvelé pour le même terme et aux mêmes conditions exprimées dans le contrat en date du 13 octobre 1934, et M. le Président est autorisé à signer tel acte au nom de la Municipalité.

Scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski.

La prière clôt la séance.

Mlle Agnès Dionne G. M. à Québec, chez son père M. Napoléon Dionne.

M. Narcisse Beaulieu ainsi que son fils Roland de St-Valérien, chez son beau-frère M. Pierre Roy.

M. et Mme Robert Brusuk de Chapleau ainsi que leur fils Albert, M. et Mme Salomon Gagné de St-Fabien chez MM. Arsène et Edgar St-Pierre.

M. Emilio St-Pierre, Mlle Alexina St-Pierre Instce à St-Valérien chez M. Alexandre Beaulieu fromager.

Décès.

Le 11 août eut lieu les funérailles de Mlle Simone Grenier décédée à l'âge de 23 ans.

Un beau témoignage d'estime et de considération a été rendu à sa mémoire.

Un long et imposant cortège accompagnait la dépouille mortelle de la maison mortuaire à l'église puis au cimetière paroissial où eut lieu l'inhumation.

Mlle S. Grenier fut fauchée par la mort à l'âge de 23 ans, dans toute l'ardeur de sa jeunesse. Elle reçut les derniers sacrements des mains de M. C. B. Beaulieu et malgré ses souffrances elle vit venir la mort avec le calme et la résignation que donne la foi.

C'est M. C. B. Beaulieu curé de la paroisse qui présida à la levée du corps et qui chanta le service assisté du R. P. Parent et P. Doucet comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait entr'autres M. l'abbé Noël, curé de Ste-Flavie. En tête du cortège la bannière des Enfants de Marie portée par MM. Wenceslas et Patrice Chénard. Portaient les rubans Mlle Anne-Marie Fournier et Elise Chénard. La croix était portée par Léo Longchamps et le cercueil par MM. Henri Turcotte, Léo Fournier, Rosario Pérusse et P. Rouleau.

Les croix du drapeau portés par Mlle Alice Lévesque, L.-Anne Lavoie, Alma Blais, M.-Louise Chénard.

Le deuil était conduit par sa sœur Mme Hermel Fournier son frère Arthur de Chapleau Ont., son beau-frère H. Fournier son neveu G. Fournier, ses oncles M. Pantaléon Voyer de Québec, Ovide Côté Sacré-Cœur, M. et Mme Pierre Roy, Riv.-du-Loup, M. et Mme Ls Chénard, M. et Mme C. Beaulieu, M. et Mme Pierre Roy, M. et Mme Louis Fournier, Mmes Joseph et Isaac Chénard, R. Michaud, P. Fournier, R. Lavoie, N. Blais, S. Gagnon, A. Marquis de Bie, Mlle M. Gagnon, E. Chénard, Y. Turcotte, Y. Thériault, L. Pineau, A. Blais, Mme A. Sirois, G. Pérusse, A. Rouleau, T. Parent et L. P. Parent J. M. Pérusse Sacré-Cœur, Bertha et Rita Dumais de Rimouski et une foule d'amis dont les noms nous échappent.

Elle laisse pour pleurer deux frères: MM. Arthur et Albert Grenier de Chapleau, une sœur Mme Hermel Fournier "Eva" de Bie, plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil nos sympathies.

STE-FLORENCE

Notes.—Mlle Hermine Gendron qui s'était présentée au bureau des examinateurs catholiques pour l'obtention de son diplôme élémentaire vient de le recevoir avec la note "distinction". Toutes nos félicitations à Mlle Gendron pour ses succès.

M. et Mme Yvon Ross, M. et Mme Ovide Levasseur ainsi que M. Adhémar Roy ont été les hôtes de M. Philippe Lévesque dimanche.

M. Rosaire Lévesque est parti pour Luceville ces jours derniers.

M. J. Bte Thibault, père et fils, M. Philippe Sicard, Mlle Lina Audet et Joséphine Banville sont allés à Carleton dernièrement.

M. Jos. Dubé de passage à Sayabec dimanche.

M. et Mme Jean et G. Dumas de Montréal étaient en visite ces jours derniers chez M. J. M. Heppell.

M. et Mme N. Chassé de Lévis ont passé quelques jours chez M. Romuald Chassé.

M. le Curé et M. le Vicaire se sont rendaient visite chez Mons.

ST-ANACLET

M. et Mme Martial Pineau et leurs enfants sont allés à Méti sur Mer dernièrement.

M. et Mme Wilfrid Fournier de St-Valérien étaient dimanche dernier en visite chez M. Arthur Gagné.

M. et Mme Edmond Gagné et leurs enfants sont allés à St-Narcisse ces jours derniers.

Mlle Ls P. Belzile de Québec ainsi que ses deux fillettes Jacqueline et M. Paule étaient jeudi dernier les invitées de Mme J. H. Lavoie, elles se rendaient visiter Mme J. Bte Lebel à Ste-Blancine.

M. et Mme Arthur Proulx sont allés à Luceville dans le cours de la semaine dernière.

M. et Mme Aimé Pineau de Bie étaient les invités de M. et Mme A. Coriveau dernièrement.

Mlle Thérèse St-Laurent est de retour d'une huitaine de jours à Lévis où elle était l'invitée de ses petites cousines Mlle Jacqueline et Yolande Poitras.

M. et Mme Alphonse Ruest sont allés à Rimouski samedi le 18.

Mlle Bernadette Julien G. M. est actuellement en vacances chez son père M. Louis Julien.

Mlle Yvonne et Lucille Landry de Québec étaient vendredi dernier en visite chez leur sœur et beau-frère M. et Mme Edmond Gagné.

M. et Mme Xavier Morin et leurs enfants, ainsi que Mlle Lucienne Morin sont allés mercredi dernier à Rimouski à la prise d'habit de Mlle Béatrice Morin.

Mme Henri Simard est de retour dans sa famille après une absence de quelques semaines à Lévis.

M. Adeline St-Laurent de St-Joseph de Lévis est actuellement chez son père M. N. St-Laurent.

MM. Henri Blanchette et Philippe Roy de St-Gabriel étaient de passage dans notre paroisse dimanche dernier.

Mlle A. Forest est retournée à Rimouski, après un séjour d'une quinzaine chez ses cousins M. Alp. et Martial Pineau.

M. et Mme Honoré Thibault de Ste-Flavie étaient de passage parmi nous dernièrement.

Mlle Rachel Lavoie qui a passé quelques temps chez sa sœur Mme Louis St-Laurent est retournée à Ste-Blancine.

Mlle Cécile Cloutier de Price était chez ses grands parents Julien et Vignola dimanche dernier.

M. Maurice Ross nous a quittés pour un séjour de trois mois à Clark-City.

M. et Mme Omer Gendron de St-Gabriel chez Mme J. Pineau.

Mlle Alphéda Gagné est en visite à Rimouski chez des parents.

M. le Curé Ross de Ste-Florence visitait ses parents dernièrement.

Mme R. Chassé est allée à Bie jeudi dernier.

M. Jean et G. Dumas de Montréal étaient en visite ces jours derniers chez M. J. M. Heppell.

M. et Mme N. Chassé de Lévis ont passé quelques jours chez M. Romuald Chassé.

M. le Curé et M. le Vicaire se sont rendaient visite chez Mons.

absentés la semaine dernière pour suivre les exercices de la retraite ecclésiastique annuelle à Rimouski.

Plusieurs de nos gens sont allés visiter l'exposition de Rimouski au cours de la semaine.

M. et Mme Gérard Rioux sont de retour de leur voyage de nocces, à cette occasion, plusieurs réceptions intimes ont eu lieu entre autres chez M. Ludger Rioux et chez M. Arger Ruest.

Mariage.—Lundi le 20 août a été béni le mariage de Mlle Jeanne Ross instce à M. Pigeon de St-Narcisse.

Nos meilleurs vœux au nouveau époux.

Jeudi le 23 août eut lieu à Saint-Anaclet le service anniversaire de feu Joseph Langlois.

Mlle Marguerite Langlois, accompagnée du Père Mathias Langlois, est allée passer quelques jours à Montréal.

Ste-Luce

Naissance.—Le 18 a été baptisée Marie-Antonia, enfant de M. et Mme Antonie Perreault (Bernadette Lepage). Parrain: M. Joseph Lepage, marraine: Mme Amélie Perreault, grands-parents de l'enfant.

Mariage.—Le 22, M. le Curé a béni l'union de M. Adrien Roy, fils de M. et Mme Camille Roy de Ste-Marguerite de Caupersac à Mlle Marie-Rose Morissette, instce, fille de M. Hyacinthe Morissette, M. Morissette accompagnait sa fille, M. Maurice St-Pierre servait de témoin au marié.

L'église était revêtue de ses plus belles parures de fête. A l'orgue, des cantiques furent rendus avec âme.

Aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Malades.—La maladie visite bon nombre de nos foyers: Mme Emile Perreault a été transportée d'urgence à l'hôpital Rimouski pour une grave opération, Mme J. Fournier est retenue à sa chambre des suites d'une chute. Les jeunes Ph. Mongrain, J. St-Laurent sont assez gravement indisposés. A ces malades nous souhaitons prompt rétablissement.

M. l'abbé P. Mercure en visite au presbytère, chez M. Ph. Gagné.

M. l'abbé Métivier a rendu visite à chez M. Ph. Tremblay.

Chez M. Ph. Gagné dimanche M. et Mme J. Mercure de Montréal, M. et Mme McGee de Trois-Rivières, M. et Mlle Guillemette de la Tuque, MM. Charles et J. Tremblay, Mlle B. Tremblay, M. C. Garon de Rimouski. Ils rendaient visite à M. le Vicaire au presbytère.

Mlle J. Gagnon est en promenade chez M. et Mme Léon Desbiens au Lac des Aigles.

M. Jules Levasseur de Montréal de passage chez M. Absolon St-Laurent.

Rendaient visite chez Mons.

M. et Mme L. Rioux, M. et Mme J. B. Belzile et leurs enfants de Montréal ont passé une quinzaine chez M. E. Rioux.

Mme Ernest Lapointe a été l'invitée de sa belle-sœur Mme C. E. Lafrance.

Mlle F. Côté de l'Isle-Verte passe quelque temps parmi nous.

M. et Mme E. Massé, M. et Mme Albert Massé de Port Alfred étaient chez M. Alp. Rioux dimanche.

Mlle L. Labrie de Montréal est chez sa mère Mme Jos. Labrie.

Mlle Adrienne Lebel de Riv.-du-Loup est l'invitée de M. M. B. Rioux.

Mlle Marcelle Dumas est revenue d'un voyage à Edmundston.

Mlle Françoise Lafrance a passé une semaine à Riv.-du-Loup dernièrement.

M. et Mme J. F. Pelletier, Mme Geo. Gagnon et Mlle L. Côté de Matane étaient ici la semaine dernière.

NOUS COMPTONS

sur votre ENCOURAGEMENT

Vous avez certainement besoin d'impressions.

Cartes d'affaires, cartes de visite, cartes mortuaires, cartes de faire-part, remerciements, convocations, programmes, menus, guides de route, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

Nous avons à votre service des ouvriers d'expérience, ce qui nous permet de vous faire ces travaux d'une façon rapide et à bon compte.

N'oubliez pas...

Le Domaine de l'Agriculteur

Commentaires du Marche

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi le 20 août 1934: Bétail, 1491; veaux, 1704, porcs, 1822; moutons, 3998.

BETAIL.—Les arrivages étaient plus forts que ce à quoi nous nous attendions, mais les prix pour les bons sujets se sont maintenus fermes. Les bons bouvillons nous venaient surtout de l'Ouest et se sont vendus de 5c. à 5½c. la livre; un lot de choix a même rapporté 6c. Les sujets de qualité moyenne allaient de 4c. à 4½c.; les bouvillons communs et légers se vendaient avec les génisses et taures de même catégorie à des prix aussi bas que 1½c. et 2c. la livre. Les meilleures vaches allaient de 2¼ à 3c. la livre; les moyennes de 2½c. à 2¾c. et les communes de 1½ à 2c. pendant que celles qui étaient destinées à la mise en conserve se payaient de ¾c. à 1c. Les boeufs et taureaux rapportaient de 1½c. à 2½c. la livre.

VEAUX.—Il n'y avait pratiquement pas de changement dans les prix offerts pour les veaux, bien qu'il y eut quelques sujets de très belle qualité à se vendre aussi cher que 5½c. la livre. Le prix général pour les bons sujets était de 4½c. à 5c.; les moyens se payaient de 4c. à 4½c. et les communs de 3c. à 3½c. Les veaux de champs se sont vendus en général de 2c. à 2½c. on nous rapporte que quelques uns ont été payés 1½c. et nous en avons vendu aussi cher que 2.60c. la livre. Peu de changements sont attendus sur ce marché et la demande est forte dans le cas des veaux de lait.

MOUTONS, AGNEAUX.—Les arrivages étaient considérablement plus élevés que ce qu'il est fallu pour la demande et les prix n'ont pu résister en sorte que nous enregistrons une baisse d'un demi à trois quarts de sou la livre. La qualité laissait beaucoup à désirer et les agneaux de bonne qualité étaient rares. Les bons agneaux se vendaient de 5½c. à 5¾c. la livre et les sujets dont la qualité était plutôt moyenne ne rapportaient que 5c. la livre; les sujets communs subissaient une coupe de deux sous la livre. La coupe sur les agneaux non châtrés sera mise en vigueur la semaine prochaine. Les moutons se vendaient de 1½c. à 2½c. la livre.

PORCS.—Bien que les expéditions d'aujourd'hui aient été plus fortes que d'habitude les prix ont pu être maintenus au prix de 8½c. la livre pour les bœufs. Les vendeurs ont gardés leurs porcs pendant quelque temps avant de se décider à les vendre, mais sitôt que les rapports nous arrivèrent des autres marchés nous nous rendîmes compte qu'il serait inutile de chercher à obtenir plus que 8½c. pour les bœufs. Les sujets de choix bénéficiaient de la prime de \$1. par tête, pendant que les lourds, les légers et les sujets de boucherie subissaient une coupe d'un demi sou la livre, et les très lourds une coupe d'un sou. La demande semble devoir se maintenir ferme pour le reste de la semaine. Les truies allaient de 5½ à 6½c. la livre avec forte demande.

La Coopérative Canadienne du Bétail.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée

De la semaine finissant le 18 août 1934.

POULES VIVANTES	
A.....	15c. la lb.
B.....	13c. la lb.
C.....	11c. la lb.
COQS.....	8c. la lb.
JEUNES CANARDS VIVANTS	
A.....	15c.
B.....	13c.
C.....	11c.
VIEUX CANARDS VIVANTS	
A.....	12c.
B.....	10c.
C.....	8c.
POULETS A GRILLER "Vivants" (comprant ceux blancs et de couleur).	
A — 2½ lbs.....	16c.
B — 2 lbs.....	13c.
C — 1½ lbs.....	11c.
POULETS VIVANTS	
A — 5 lbs et plus.....	19c.
B — 4 à 5 lbs.....	17c.
C — 3 lbs à 4 lbs.....	13c.
LAPINS VIVANTS	
Doivent peser au moins 5 livres.....	8c. à 10c. la lb.
OEUFES:	
A "gros".....	25c.
B "moyen".....	23c. doz.
C.....	22c. doz.
Pigeons vivants le couple.....	20c.
PORCS ABATTUS	
No 1.....	11½c. la lb.
No 2.....	10½c. la lb.
No 3.....	9½c. la lb.
VEAUX ABATTUS	
engraissés au lait.....	
Bon.....	8c. la lb.
Moyen.....	6c. la lb.
Commun.....	4c. la lb.
Prix de remise pour la semaine finissant le 14 août inclusivement.....	

BEURRE FRAIS	
No 1 pasteurisé.....	18½c.
No 2 non pasteurisé.....	17½c.
No 2.....	17½c.
FROMAGE:	
BLANC.....	
No 1.....	9½c.
No 2.....	8½c.
TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.	

COMMENTAIRES
BEURRE:—
Notre marché au beurre a été un peu plus stable; avec la baisse de la semaine dernière,

la demande a été un peu plus active et de nature à maintenir les prix.
A la dernière heure, lundi après-midi, le 20 août, 1934, le numéro un pasteurisé était coté au gros de 18½c. à 18¾c. la livre.

FROMAGE:—
La demande pour exportation a été très limitée; par conséquent avec peu d'activités de la part de nos opérateurs locaux ce marché a été tranquille et une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

VOLAILES VIVANTES:—
POULETS:—
Nous avons eu à enregistrer une autre baisse de un sou la livre pour les poulets pesant trois livres et plus. Ainsi que pour la semaine précédente l'offre considérable de sujets secondaires a été la cause.

POULETS A GRILLER "Broilers":—
Les arrivages de cette dernière catégorie de poulets ont été un peu moindres et avec une légère amélioration dans la qualité qui a occasionné une demande un peu plus active les prix ont été maintenus stables.

POULES:—
Demande active pour les poules grasses, mais aucun changement à noter dans les prix.

CANARDS:—
Demande limitée et pour ceux pesant au moins 5 livres chacun; il est préférable de ne pas en expédier de pesanteur moindre.

VEAUX ABATTUS:—
Les arrivages de la semaine ont facilement trouvé preneur aux derniers prix.

OEUFES:—
Ce marché a été ferme; la demande active pour oeufs frais dont les arrivages sont plutôt limités à ce temps-ci de l'année a été le facteur principal d'une autre hausse de un sou la douzaine, excepté cependant ceux de qualité inférieure (catégorie C) qui sont un peu moins recherchés.

PORCS ABATTUS:—
Avec une offre un peu plus restreinte, et une légère amélioration, ce marché est un peu plus stable mais peu de changement à noter dans les prix.

BEURRE FROMAGE

RAPPORT TELEGRAPHIQUE
PRIX DE REMISE DE LA
COOPERATIVE FEDEREE
RAPPORT TELEGRAPHIQUE
BEURRE
No 1 pasteurisé..... 18½c.
FROMAGE
No 1 blanc et coloré..... 9 3/4c.

ENCHERES DE L'U.C.O.

Mardi, le 21 août 1934

BEURRE:—	
No 1 pasteurisé:	
750 boîtes à.....	18½c. la lb.
No 2 pasteurisé:	
3 boîtes à.....	18 1/8c. la lb.
FROMAGE	
No 1 blanc:	
487 boîtes à.....	9½c. la lb.
No 2 blanc:	
41 boîtes à.....	8½c. la lb.
No 1 coloré:	
238 boîtes à.....	9½c. la lb.
No 2 coloré:	
7 boîtes à.....	8½c. la lb.

Trois nouveaux cercles

D'A.C.J.C. AU DIOCESE DE RIMOUSKI: A SAINTE-LUCE SAINT-EPIPHANE ET CA-COUNA.

PRECIEUX ENCOURAGEMENTS DE SON EXC. MGR GEORGES COURCHESNE.

Le R. P. Paré S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., en tournée de propagande a été accueilli à travers le diocèse de Rimouski, en compagnie de M. Leroy Poulin, agronome et inspecteur des Cercles de Jeunes Agriculteurs, reçoit de la part de MM. les curés le plus sympathique, le plus généreux accueil.

Dans une entrevue avec l'aumônier général, Son Exc. Mgr Georges Courchesne a bien voulu lui marquer l'intérêt que — depuis sa nomination comme Evêque de Rimouski — il portait à l'organisation de sa jeunesse diocésaine. MM. les curés causent une grande joie à Son Excellence en réalisant une de ses plus chères ambitions en formant leurs jeunes cercles d'études dans les cadres de l'A.C.J.C.

Outre les huit cercles déjà existants de jeunes agriculteurs et de Jeunes Eleveurs, qui se sont ralliés, en séances régulières, aux ormeules de l'Association Catholique de la Jeunesse, au Bic, à St-Valérien, St-Eloi, L'Isle-Verte, St-Arsène, la Baie-des-Sables, Amqui et Coutureval, trois nouveaux groupes accéssites ont pris naissance dans le diocèse, la semaine dernière, à Sainte-Luce, Saint-Epiphanie et Cacouna. Par reconnaissance, pour le zèle qu'en témoignait à leur égard et aussi pour garantir la durée des nouvelles fondations, les jeunes voudront donner aux nouveaux groupes de l'A.C.J.C. les noms des curés fondateurs. — ce qui nous vaut aujourd'hui les cercles "Médard-Belzile", "Arthur-Langlois" et "Théodore-Landry".

Les différents officiers sont à St-Luce: Prés., Bazile Tanguay; V. P., Oliva Dionne; Sec. Yves Picard, ass.-sec., Ménard Perrault; cons., Janvier Ouellet, Adéodat De Champlain, Roland Gagnon, Gustave Lavoie; Aumônier, l'abbé G. A. Tremblay, A. St-Epiphanie: Prés., Antoine Roy; V.-P., Georges Lemieux; sec., Gérard Chouinard; Cons., Herman Berger, Edmond Gosselin, Louis-Désiré Bernier, Alfred Boulet, A. Cacouna: Prés., Camille Bélanger; V.-P., Albert Hébert; Sec., Lorenzo Lebel; Cons., Aimé Couillard, Léopold Lebel, Paul-Etienne Saindon, Joseph Daris; aumônier, l'abbé L. P. Ancil, vicaire.

Nous souhaitons longue vie et fructueuse besogne aux nouveaux groupements accéssites.

Culture des fruits

Québec, P. Q. 21 août 1934.
La Section de la Statistique Agricole publie aujourd'hui son troisième rapport de la saison sur la récolte de fruits dans la province de Québec.

POMMES:—
La sécheresse prolongée de la fin de juillet et du commencement d'août a encore diminué les prospects de la récolte. En même temps, de fortes températures de vent et de grêle, ont causé des dommages locaux dans les régions 6 et 7. La tavelure et les insectes sont sous

Journée agricole des jeunes a Rimouski

Le pique-nique annuel des Jeunes Eleveurs des districts agronomiques No 142, eut lieu pour la première fois à Rimouski sur la ferme de l'Ecole moyenne d'Agriculture le 7 août.

La température était idéale. Environ 250 personnes étaient présentes à ce congrès organisé par M. Paul Langlois, propagandiste de la région qui présidait. Tous les congressistes y mirent de l'enthousiasme et de l'entrain. Même les jeunes filles prirent une part active au concours d'expertise. Elles surent montrer non seulement, de futures bonnes fermières, mais aussi d'excellentes expertes en appréciation du bétail. "Si c'est la femme, tant vaut la ferme," dit un proverbe ne ment pas, je crois qu'avec une telle coopération notre agriculture reprendra bientôt un nouvel élan. Souhaitons que tous nos jeunes éleveurs épousent de ces jeunes filles.

Le programme était très chargé. A 9 heures ouverture par M. le propagandiste qui donna aux jeunes gens des directives pour la journée. A dix heures démonstrations par M. Joseph Michaud professeur à l'Ecole d'Agriculture, sur l'appréciation du bétail laitier et du classement d'animaux Ayreslires et Holsteins.

A midi un savoureux "lunch" servi en plein air et préparé par quelques dames, épouses des agronomes et le personnel féminin de l'Ecole.

Immédiatement après le dîner, réouverture de la séance par le président. M. le professeur Michaud représentant M. l'abbé Saindon directeur de l'Ecole, absent à la retraite des prêtres fut invité à prendre la parole. Il souhaita à tous la plus cordiale bienvenue. "L'école dit-il ouvre ses portes aux jeunes gens qui désirent préparer leur avenir par un cours d'agriculture."

M. le Dr Moreault, maire de Rimouski accepte avec plaisir de venir rencontrer ces futurs cultivateurs qui promettent si bien pour l'avenir et leur donne de sages conseils: "N'ayez pas honte de votre profession, dit-il. Vous avez la plus belle, la meilleure et celle qui vous procurera la plus grande somme de bonheur. Instruisez-vous, travaillez et vous réussirez. Profitez des enseignements de l'Ecole d'Agriculture et vous ferez des cultivateurs à l'aise et heureux."

Les autres orateurs furent: MM. l'abbé Morin, vicaire de Rimouski rem-

Cent onze concurrents

SIX NOUVELLES ENTREES AU CONCOURS DU MERITE AGRICOLE PORTENT LE TOTAL DES INSCRIPTIONS A CE CHIFFRE.

LE TRAVAIL DES Juges TIRE A SA FIN

L'arrivée de six nouvelles entrées provenant du comté de Chicoutimi a porté à cent onze le total des inscriptions au concours annuel du Mérite Agricole qui se tient dans la cinquième région provinciale, vient d'annoncer M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, qui a la direction de cet important tournoi agricole.

"Les juges du concours", a ajouté M. Lessard, terminent actuellement leur travail dans la région de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay. Il ne leur restera plus que l'habileté à visiter en dernier lieu, et nous croyons pouvoir dire que la visite des fermes inscrites prendra fin vers le début de la dernière semaine d'août."

Les entrées sont ainsi réparties:	
Abitibi.....	13
Bonaventure.....	7
Charlevoix.....	3
Chicoutimi.....	3
Gaspé-nord.....	3
Gaspé-sud.....	5
Lac St-Jean.....	8
Matane.....	24
Matapédia.....	7
Rimouski.....	20
Roberval.....	8
Saguenay.....	3
Total.....	111

Les Iles-Madeleines et les parties

contrôle dans les vergers commerciaux. On nous signale une forte augmentation dans le nombre d'arbres atteints par la brûlure bactérienne. Au cours de la dernière semaine, les conditions ont été quelque peu améliorées à la faveur des pluies. En général, les fruits se développent normalement.

Les pronostics de la récolte de pommes, basés sur les conditions actuelles, sont comme suit:
Production commerciale: 132,000 barils, comparative-ment à 306,500 barils en 1933.
Vergers de famille: 100,000 barils, comparative-ment à 221,000 barils en 1933.

Tél. Bureau 374-2 Résidence 374-3

HENRI. A. MARTIN

COMPTABLE - VERIFICATEUR

SYNDIC-LICENCE.

Liquidateur de faillites.

Compromis entre débiteurs et créanciers.

SPECIALITE: Vérification Municipale, Scolaire et Commerciale. Vérificateur des livres de la ville de Rimouski.

Collections et Assurances de toutes sortes. — Préparation rapport Impôt sur le Revenu. Pour un service prompt, adressez-vous à:

HENRI-A MARTIN
Edifice Banque Provinciale
Ave de l'Evêché, RIMOUSKI.

Le marche des oeufs

REVUE DE LA SITUATION

A en juger par les indications actuelles il se fera de grosses exportations d'oeufs du Canada sur la Grande-Bretagne cette saison. La saison d'exportation doit commencer dans un mois ou à peu près et une activité croissante se manifeste dans les contrats d'exportation. Ces contrats se font à un prix qui ne laisse pas beaucoup de bénéfice, mais qui permettra au moins aux propriétaires de payer leurs frais et de réduire les stocks, mettant ainsi la situation domestique sur une base plus ferme.

Les développements de la semaine dernière sur le marché domestique n'ont que peu d'importance. Il existe encore une forte demande d'oeufs de la catégorie A sur les grands marchés, et les approvisionnements de cette catégorie sont limités. Les prix en général sont les mêmes que la semaine dernière.

LES PRIX SONT LES MEMES A QUEBEC

Québec 17 août. — Les arrivages locaux sont très faibles et les oeufs de bonne qualité sont très rares. Il a été reçu un wagon d'oeufs de l'Ouest cette semaine et un autre wagon est en route actuellement sur Québec. Quelques petits lots ont été reçus de Toronto pendant la semaine.

Tous les prix sont les mêmes que la semaine dernière. Les commerçants cotent les prix suivants pour les oeufs aux points de campagne: Catégorie A 21-24c. Catégorie B 18-19c. Catégorie C 16-17c. Prix de gros aux détaillants: Catégorie A 25-28c. Catégorie B 21-22c. Catégorie C 19-20c.

Prix aux consommateurs, Québec, Catégorie A 32-35c. Catégorie B 25-29c. Catégorie C 23-25c.

ST-EPIPHANE

Dimanche dernier M. l'abbé Paré s. j. aumônier général de l'A.C.J.C. nous donnait une conférence sur l'organisation des jeunes de notre région. Cette magnifique conférence fut un vrai succès car immédiatement un groupe se forme autour de Monsieur l'aumônier pour entrer dans le cercle. Cette association porte le nom de Cercle Arthur Langlois, en l'honneur de notre dévoué curé et aumônier de ce cercle M. l'abbé J. Arthur Langlois. Les membres choisirent immédiatement le bureau de direction qui se compose comme suit:

MM. Antoine Roy, Prés., Georges Lemieux, V.-Prés., Gérard Chouinard; Secrétaire, Alfred Boulay, Armand Berger, Louis Désiré Bernier, Edmond Gosselin, conseillers.

Le Dr L.-J. Moreault, Président de la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski et député du comté, a bien voulu accepter l'invitation de la S. des Agr. Canadiens et prononcer un vibrant discours en faveur de l'étude de l'Agriculture et de son enseignement.

MM. J. Antonio Ste-Marie, régisseur de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière a bien voulu faire l'historique de la S. des Agronomes Canadiens et adresser de sages conseils à la Section de Rimouski. M. Florian Champagne, agronome régional pour le district No 3 au nombre des invités, comme représentant de la Section de Ste-Anne de la Pocatière communique un message de félicitations à la section de Rimouski, qu'il pense être née sous une bonne étoile. Il se

Communique.

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT

C. P. 187

MATANE.

CASGRAIN & CARON

AVOCATS BARRISTERS

Perrault Casgrain, C. R.
Amédée Caron C. R., M. P. P.
Hon. Aug. TESSIER, C. R.
Conseil

BUREAU:
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

Casgrain, Caron & Beaulieu

AVOCATS ET PROCUREURS

MATANE

PERRAULT CASGRAIN, C.R. L.L.

Substitut du Procureur Général

Rimouski

AMEDEE CARON, LL. L.

Député des Iles de la Madeleine

Rimouski.

CHS ALP. BEAULIEU, LL. L.

Matane.

C. Postal 55. Tél. 121

Tél. 158 C. P. 226

ALPHONSE CHASSE

ALPHONSE CHASSE, LL. L.

AVOCAT

Ave de l'Evêché

RIMOUSKI

LS-JOSEPH GAGNON

B.A., L.L.L.

AVOCAT

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

JEAN MARIE GAGNON

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

MONT-JOLI, P. Q.

NOTAIRE

VIEILLES CHRONIQUES

NOTES HISTORIQUES SUR LA
PAROISSE DE STE-LUCE PAR
J. W. MILLER
(suite)

Mort du premier curé de Sainte-Luce
—M^r Langevin prononce son oraison funèbre.

Le premier de l'an 1869, les paroissiens de Sainte-Luce devaient entendre pour la dernière fois la voix de leur cher et vénéré pasteur. L'âge et les infirmités avaient commencé leur œuvre destructive sur le tempérament naturellement fort et robuste de M. Nadeau, mais qui n'avait pas été ménagé. Gardant sa chambre depuis quelques semaines, il avait ce jour-là, fait un violent effort de volonté pour se rendre à l'église et monter dans la chaire où pendant tant d'années sa voix s'était fait entendre. Pâle, tremblant sous la morsure de la souffrance, il se mit alors à parler à sa paroisse avec un redoublement d'éloquence et d'oraison; les paroissiens se souvenant de ses conseils qu'il leur avait donnés, afin que Dieu ne lui fit pas de reproche d'avoir négligé son troupeau. Toute l'assistance fondait en larmes à la voix du vénérable et vénéré vieillard aux cheveux plus blancs que la neige, qui seul gardait sa sérénité; on le voyait près du passage de la vie à l'éternité et il en parlait avec le calme d'un chrétien qui aspire à la gloire de son Dieu.

C'était le dernier chant du Cygne. De retour à son presbytère, il reprit son lit de dormeur. Le 8 février suivant, il fut administré par M^r de Rimouski; Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. le Grand-Vicaire Langevin dans le journal *la Voix du Golfe*, du 12: "Nous apprenons avec regret que M. Nadeau, curé de Sainte-Luce, malade depuis plusieurs mois, est à la dernière extrémité. Ce vénérable prêtre a pu recevoir tous les sacrements avec une pleine connaissance, des mains de M^r de Rimouski, pendant que ses paroissiens étaient réunis dans l'église à l'occasion de l'exposition des 40 Heures... La patience admirable avec laquelle il supporta les douleurs les plus aiguës, est une cause de grande édification. Quoiqu'il fut sur le point de perdre possession de son nouveau presbytère, il était intimement convaincu qu'il ne quitterait l'ancien que pour aller prendre possession de sa dernière demeure dans le temple érigé par ses soins et où il a prié si souvent pour les fidèles. "Espérons pourtant que la vie de ce bon prêtre puisse se prolonger pour attirer de nouvelles bénédictions sur son peuple et augmenter encore la somme de ses mérites personnels."

Sa maladie était arrivée au dernier degré, malgré tous les soins et tous les secours. La paroisse tout entière était consternée. Chacun était ému à la pensée qu'il allait bientôt perdre son guide, son défenseur, son ami, son père. Et quant à lui, il quittait la terre avec calme, profitant des paroles touchantes, et se réveillant du sein des douleurs pour édifier ceux qui l'encourageaient à la souffrance. M. Nadeau quitta la vie comme un saint dont il fut toujours l'émule, le matin du dimanche 14 février 1869.

De magnifiques obsèques lui furent faites; un grand nombre de membres du clergé, M^r Langevin en tête, y ac-

coururent. M^r de Rimouski prêcha son oraison funèbre. On me permettra de reproduire le résumé, bien pâle et bien incomplet, que je fis de ce magnifique morceau d'éloquence dans l'esquisse biographique du premier curé de Sainte-Luce, publiée en 1870.

"Monsieur choisit pour texte ces paroles du chapitre IVe de la seconde épître de Saint Paul à Timothée: j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de la justice, que le Seigneur, le juste Juge, me donnera en ce jour et non seulement à moi, mais à tous ceux qui chériront sa venue."

L'orateur commença par montrer que ces paroles n'avaient point été prononcées autrefois par l'apôtre dans un esprit d'ostentation ou de vaine gloire; mais dans un esprit de charité, pour la consolation des fidèles qu'il avait évangélisés, et qui, allant bientôt perdre leur père dans la foi, se seraient abandonnés à une trop grande douleur, s'ils n'avaient pas été fortifiés par le souvenir de la magnifique récompense dont il allait jouir bientôt pour ses immenses travaux.

"Ainsi en est-il de vous paroissiens de Sainte-Luce, continua l'éloquent prêtre, vos têtes se courbent sous le poids de la tristesse, vos cœurs sont brisés de douleurs, car votre bon, votre bien-aimé curé n'est plus! Celui que vous avez tant aimé, celui qui fut votre père, votre bienfaiteur, votre guide, votre ami dévoué, votre gloire, votre joie, celui qui fut si longtemps au milieu de vous, vous a quittés! Cette voix éloquente, ces discours inspirés, ces leçons de sagesse, ces conseils paternels, ces exhortations charitables et pathétiques, qui si souvent, on retenti à vos oreilles comme une suave harmonie, qui ont été un flambeau à votre esprit, une sauvegarde à vos cœurs, vous ne les entendrez plus... Et vous seriez tentés de vous abandonner entièrement à la vivacité de votre douleur, si vous ne pensiez l'entendre encore vous adresser ces paroles: Ne pleurez pas, mes chers enfants; ne vous laissez pas aller à la tristesse à cause de moi, fortifiez-vous dans la pensée que j'ai combattu le bon combat, que j'ai achevé la tâche qui m'avait été confiée, que ma course est terminée, que j'ai conservé la foi parmi vous, et que maintenant je m'attends plus que ma couronne."

"En poursuivant son discours, l'évêque de Rimouski déroula un tableau abrégé des travaux du vénérable pasteur, de sa fermeté, de sa persévérance jusqu'au dernier jour, de sa résignation, lorsqu'il lui annonça ses derniers moments; de sa pitié dans la réception des derniers secours de l'église, de son calme, de sa patience dans ses cruelles souffrances; et maintenant qu'il est mort, plein de jours et de gloire, tous les préjures se taisent et toutes les voix s'élèvent pour rendre hommage à l'élévation de son esprit, à la grandeur de son courage, à la bonté de son cœur, si tendre pour les pauvres, si fidèle à l'amitié, et au désintéressement de ses vues dans toutes ses entreprises.

"Maintenant, conclut l'éminent orateur, nous devons lui payer le dernier tribut de l'amitié, et prier pour le repos de son âme. Quelque haute que soit la position qu'il a occupée, nous ne ré-

Recentes mesures du Gouvernement soviétique

De récentes mesures du Gouvernement soviétique prouvent qu'il n'abandonne nullement ses méthodes terroristes. Il en serait bien empêché du reste; car la population, loin de s'accoutumer à cet odieux régime, comme le prétendent les dirigeants de Moscou, cherche à fuir l'oppression ou à lui résister.

Le 9 juin 1934, le gouvernement soviétique a fait paraître un décret légalisant la répression sanglante de toute tentative de fuite à travers les frontières et la prise d'otages parmi les parents des militaires pouvant être tentés de "trahir" l'Union soviétique. Le 22 juin une autre circulaire, plus que significative, ordonne des mesures répressives explicites.

Emission de l'Ecole Sociale Populaire

L'EDUCATION FAMILIALE

La causerie hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire sur l'éducation familiale aura lieu dimanche prochain 26 août, à 7 h. 15 au poste C. K. A. C. Mlle Juliette Labelle, présidente de l'Ecole Ste-Clotilde parlera de "la bonté au cœur des enfants."

"clavons pas pour lui, plus que pour aucun autre, l'exemption de toutes les fragilités de la faiblesse humaine."

"Mais il a quitté ce monde préparé et fortifié par les sacrements et par une vie saintement laborieuse, par une vie de piété sincère et sans ostentation, par un dévouement entier à sa mission et dans le cas où la fragilité humaine l'aurait encore dans cette grande âme quelque tâche à effacer, avant qu'elle soit trouvée assez pure pour paraître en la présence de Dieu, oh! priions de tout notre cœur; c'est notre magnétique et consolante croyance, que "séparés de corps nous sommes unis d'esprit; que nous pouvons encore l'aider et prier pour lui; que nous pouvons l'aider de nos prières et de nos humbles mais ferventes prières."

"Et vous catholiques, tous ensemble et chacun privément, riches et pauvres, petits et grands, de tout rang, de toutes conditions, vous lui devez une dette de gratitude, que vous ne pourrez jamais payer. Ah! du moins priez pour lui! Seigneur donnez lui le repos éternel, et que la lumière de l'immortalité brille à ses yeux! Encore un moment et vous direz adieu à ses restes mortels... Encore un moment et il ira solennellement se reposer dans sa tombe en recevant de tous un dernier adieu. Il ira prendre place sous la voûte de cette église où il a élevé de ses mains. Il s'en ira entouré de toutes les prières de l'église, et quand les accents des mélodies funèbres retentiront sous les nefs sacrées, vous croirez entendre sa voix mélangée et résonner encore après elles ces consolantes paroles: "J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi, et il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de la justice."

L'inondation de Tung-Leao

PAR LE P. DAMASE BOUCHARD,
(DES MISSIONS-ETRANGERES, PONT-VIAU)

"Le fleuve Leao déborde. L'inondation monte à vue d'œil; bientôt, elle menacera la ville." Voilà les paroles qu'un ami m'adressait un bon matin par téléphone. Vite, je quitte la résidence et je sors de la cour de la mission. J'aperçois des centaines d'ouvriers qui travaillent à fortifier la digue qui entoure la ville. Il faut me rendre à l'évidence: la ville est grandement menacée. Je cours plutôt que je ne marche vers la digue, et j'aperçois l'eau qui monte, monte graduellement; elle n'est plus qu'à un mille de la ville. Des fermiers ici et là s'efforcent de protéger leurs moissons en élevant autour de leurs propriétés de petits murs de terre, mais bientôt l'eau les envahit. Ils essayent d'endiguer l'eau plus loin; peine perdue, les pères luttent vainement contre les flots envahisseurs. L'eau monte toujours, elle n'est plus qu'à vingt pieds des murs de la mission. Que la digue cède, et une masse de quatre à cinq pieds d'eau viendra frapper nos murs. Résisteront-ils à cette poussée formidable? Et nos maisons elles-mêmes ne seront-elles pas renversées? L'heure est grave. Les Chinois continuent à travailler d'arrache-pied pour consolider la digue. Les équipes se succèdent, chaque famille est représentée par l'un de ses membres, tous se prêtent au travail; personne ne songe à se faire tirer l'oreille, car il y va du salut de toute la ville.

Devant l'imminence du danger, nous songeons à mettre en lieu sûr nos objets les plus précieux. C'est un va-et-vient continu. Nous portons au grenier de la résidence les ornements d'église, le linge de nos garde-robots, etc. L'échelle plie sous les fardeaux. Quand ce travail est terminé, nous constatons que nos chambres sont tout-à-fait dépourvues. En ces moments d'excitation tous les objets nous ont paru précieux! Ne pouvant monter leurs malles au grenier, les pères Schotagne et Drole les ont juchés sur des armoires. Je vais annoncer aux vieillards de l'hospice le danger que nous courons. Je leur dis que si les murs sont renversés, ils auront à monter sur le toit de leur maison. La principale préoccupation des vieillards est de savoir si en ce lieu on leur portera à manger. L'une d'elles ose cette remarque: "Plutôt que de mourir de faim, je préfère mourir noyée." Les vieux, eux, me disent de ne pas oublier de leur donner du tabac sur les toits."

Le Frère Gustave Pineault, c.s.v., de passage ici avec quelques petits séminaristes qu'il va conduire en vacances à Lins, est requis d'organiser une croisée de prières. Chacun prend son rôle au sérieux. L'affaire en vaut la peine.

Nous attendons l'issue des événements avec angoisse. Tout de même, nous ne laissons pas de nous abandonner entre les mains de la Providence: Dieu demeure toujours le Maître des événements. La nuit se passe au guet. Le matin du second jour, après la messe, nous courons à la digue: l'eau est restée stationnaire. Comme nouvelle précaution, nous songeons à fortifier nos murs et nous préparons des sacs de terre pour fermer les grandes portes. "Si nous nous construisions des radeaux?" hasarde un missionnaire... Après un travail assez ardu, nous réussissons à sortir quatre radeaux du chantier. Pas bien compliqués, ces bateaux! Des pièces de bois réunies par des fils de fer. Quelque chose qui pourra flotter sur l'eau, c'est tout. En mission, on n'est pas difficile.

Nous avons vécu ainsi dix jours d'angoisse et d'attente. Il fallait bien une sortie un jour à cette masse d'eau presque stationnaire. Or, voici qu'une bonne nuit, des cris s'élèvent: "L'eau dans la ville!" La digue vient de céder à un mille de la mission, dans l'est de la ville. L'eau coule maintenant en torrents dans les rues. Les maisons en terre s'écroulent, les gens affolés se réfugient sur la digue à l'ouest avec tout ce qu'ils ont pu emporter, ou demeurent sur les buttes de terre qu'ont formé les maisons en s'écroulant. Vers le soir, des équipes d'ouvriers ouvraient une autre brèche dans la digue, ce qui permettait au fleuve de se tracer un nouveau lit vers le sud. Tout danger était disparu! Imaginez que dès lors nous ayons commencé à souffler; et à la vue de notre mission épargnée, sont montés du cœur à nos lèvres vers Dieu les accents de la reconnaissance. Le dan-

ger passé, nos esprits ont vite repris le calme habituel; les objets précieux ont été descendus du grenier; nos radeaux démolis. Pauvres fleuves chinois! Ils n'ont presque pas de rives. La saison des pluies survient-elle, les Célestes sont à se demander avec anxiété si l'inondation n'anéantira pas tout le fruit de leurs labeurs, et leurs demeures par dessus le marché.

Que feront-ils cette année? ces pauvres fermiers chinois? Les semailles étaient terminées, le grain même était tout levé. L'eau en se retirant a couvert le sol de plusieurs pouces de sable et de boue; même du côté de Liao-Yuan, la terre est encore sous l'eau, le chemin de fer est entièrement submergé. On s'espère que les deux tiers des récoltes ont été gâchées et détruites à tout jamais. En définitive, nous pouvons dire que Tung-Leao n'est pas la ville de Capoue. Chaque année amène un nouveau fléau. Après le brigandage, la peste, le choléra, c'est l'inondation.

Il y aura cette année encore quantité de pauvres et de misérables. Beaucoup viendront frapper à la porte de la mission de Tung-Leao, sollicitant un peu de grain, juste de quoi les empêcher de mourir de faim. Pourrions-nous leur refuser cette maigre pitance, étant persuadés que cet acte de charité sera peut-être le point de départ de leur conversion? Nous espérons que la Providence viendra à notre secours et ne permettra pas que nous soyons dans l'obligation de refuser quelques-uns de ces malheureux. Ceux-là de nos compatriotes qui ont quelques biens seraient bien inspirés s'ils songeaient à s'unir à notre travail d'évangélisation et de charité.

Damase BOUCHARD, p.m.e.

Ste-Anne des Monts

La semaine dernière M. Pierre Servant de St-Joachim visitait ses parents. Mme L. Blanchet de Cap-Chat était à Ste-Anne cette semaine.

Mlle Yvonne Lévesque, G. M. est retournée à Montréal après un séjour d'une quinzaine passé dans sa famille; sa sœur Mlle Robertine Lévesque l'accompagnait.

Mlle Eva Lévesque de Montréal est actuellement en promenade ici.

M. et Mme Yvon Gagnon et leurs enfants de Sayabec ont visité leurs parents dimanche dernier.

Mme M. Michaud accompagnée de ses enfants a passé quelques semaines dans sa famille.

Etaient chez M. Alphonse L'Italien, ses enfants, M. et Mme Jos. St-Jean, Réjeanne et Raymond St-Jean, M. et Mme Adrien Dumesnil tous de Montréal.

Mlle Laurette Côté de Cap Chat, était à Ste-Anne la semaine dernière.

M. et Mme Albert Valin, M. et Mme Donald Leboeuf, M. et Mme Louis LeFrançois de Montréal ont visité leurs parents.

Mme Ephrem Robichaud sa fille Rachel, Mme Joseph Lemieux étaient chez M. Olivier Pelletier dimanche.

Mlle Fabienne Beaulieu est partie pour Montréal et Trois-Rivières visiter ses parents.

Mlle Hectorine Lévesque de Québec est en vacances pour un mois dans sa famille.

Mlle Georgienne Rioux de Verdun visite sa sœur Mme Jos. Paquet.

Le Docteur et Mme Mathieu et leurs enfants de Montréal passent quelques jours à Sainte Anne.

M. Charles Auguste Blandin B. A. de Montréal a passé quelques semaines chez M. Octave Langlois.

Mmes Joseph Croze et Mme Mathias Roch de Montréal, sont retournées enchantées de leur séjour à Ste-Anne.

M. et Mme Ernest Mercier, Mme J. Mercier de Matane étaient chez M. Elzéar LeFrançois dimanche.

Mlle Bertha et Bernadette Langlois sont revenues d'une promenade à Qué-

Journées anticomunistes à Montréal

DU 13 AU 16 SEPTEMBRE

Organisées par l'Ecole Sociale Populaire, séances publiques et réunions spécialisées. Conférenciers distingués.

L'Ecole Sociale Populaire organisée à Montréal sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, et pour répondre à l'un de ses vœux des Journées anticomunistes qui dureront du jeudi 13 septembre au dimanche 16.

Ces Journées consisteront en des séances publiques le soir et des réunions spécialisées le jour. On y étudiera d'abord le bolchévisme dans ses origines, sa doctrine, ses applications. Une deuxième série d'études exposera les meilleurs moyens à prendre pour préserver notre pays de la menace communiste.

Des conférenciers distingués, dont S. Em. le cardinal Villeneuve, le R. P. Lévesque, O.P. M. Esdras Minville, etc., adresseront la parole.

Le programme complet de ces journées paraîtra sous peu.

bec et Montréal.

Mlle M. Anne Fournier de Québec est arrivée pour assister au mariage de son frère.

Mme Georges Coderre institutrice à l'école des Arts domestiques à Québec a passé la semaine parmi nous, pour faire des démonstrations sur le tissage.

Mariage.

Le 22 M. Thomas Fournier fils de François, unissant sa destinée à celle de Mlle Yvonne Gendron fille de Joseph de St-Paul des Capucins. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Les Bastonnais

ROMAN CANADIEN

Par John L'Espérance

No 43
ne craignait pas un instant que Cary fut perdu pour elle, lui ne s'était jamais imaginé qu'une séparation, entre eux, fut au rang des choses possibles, sans aucune faute de sa part ou aucun moyen de la part de Zulma d'éviter le coup. Cette disposition d'esprit de Cary comme homme et comme soldat est aisément compréhensible. Les femmes attribuent aux hommes de la ruse et de l'artifice dans les affaires d'amour. Cette opinion n'est pas toujours exacte. Très souvent, ils sont naturels et cet egoïsme même qu'on leur attribue est le motif qui les entraîne, tête baissée, à la possession de l'objet désiré, sans tenir compte des obstacles possibles et positifs que l'instinct plus froid de la femme remarque généralement. L'état d'esprit de Zulma était plus singulier et il demande un mot d'explication. Si nous avons réussi à peindre ce caractère, le lecteur doit avoir une impression de noblesse exempte de toute trace de bassesse de sentiments, une impression de force de volonté capable de la plus sublime générosité.

Zulma était une enfant gâtée, mais ce défaut ne dégénérait jamais chez elle en stupidité. Personne ne comprenait mieux qu'elle la convenance relative des choses. Jamais une ombre d'hyppocrisie ou la plus légère nuance de soupçon ne venait sonner sur son esprit. Son caractère était diaphane. Elle pouvait mettre un frein à ses pensées et à sa langue comme fort peu de personnes de son sexe, à son âge. Dans le tournoi de la conversation avec les hommes, elle savait manier aussi adroitement que personne les épées de la réticence ou de l'équivoque, mais le fond de sa nature était la vérité, la simplicité et l'honnêteté dégagés de tout artifice. Nos

lectrices nous comprendront parfaitement quand nous leur dirons en un mot que Zulma n'était en aucune manière une coquette. Elle était toujours sincère, même dans son jeu de physionomie. Là était le secret de son pouvoir et de son ascendant.

Etant donné une telle nature, le lecteur sera disposé à accepter notre asser-tion qu'elle n'avait jamais supposé que les relations de Cary et de Pauline fussent l'émouvement en rien. De jalousie, elle n'en avait point, en étant incapable; mais quand même elle n'aurait pas été bien au-dessus de ce vice diabolique qui sévit surtout sur le sexe féminin, elle n'aurait pu en ressentir les atteintes en cette circonstance, car rien ne lui paraissait devoir exciter en elle un pareil sentiment. Aussi, quand Cary lui parla avec la plus grande anxiété de la maladie de Pauline, des craintes que lui en inspirait le résultat et de son désir de faire tout en son pouvoir pour détourner le coup qui la menaçait, elle partagea complètement ses sentiments et accrut encore son chagrin par la chaleur de ses propres sympathies. Quand, ayant appris que Pauline était sortie de Québec, il déclara qu'il la suivait à l'importe quelle distance, partout, pour essayer de la sauver, ce fut avec une cordialité toute spontanée que Zulma ajouta qu'elle l'accompagnerait et ferait tout ce qui était humainement possible pour ramener à la santé cette amie qui lui était si chère.

Il n'est donc pas étonnant qu'aussi bien que Cary, elle fut vexée du silence de Batoche sur le lieu de refuge de la malade. Durant trois longs jours, le vieillard fut inexorable. Ni les cajoleries de la jeune fille, ni le grave mécontentement du militaire ne purent l'émouvoir. Sa seule réponse était:

—Pauline ne veut voir que mademoiselle Sarpy et encore, pas maintenant... pas tard.

—Mais je veux la voir, répliquait Cary avec impatience.

—Alors, trouvez-le, capitaine, répondait Batoche d'un ton railleur.

Leur anxiété mutuelle, néanmoins, était un peu soulagée par l'assurance que leur donnait leur vieil ami, que l'état de Pauline s'était amélioré.

Toutefois, cette situation ne pouvait pas durer. A la fin du troisième jour, le vieux soldat courut à Valcartier. Il fut si alarmé de la rechute qu'il constata, qu'il revint presque immédiatement. Cary devina aussitôt la vérité, à l'altération de ses traits.

—Batoche, je vous ordonne de me dire où elle est.

—Patience, capitaine, répondit le vieillard, avec un accent de peine et de compassion. Votre ordre est juste et sera exécuté. Vous avez le droit de voir Pauline et vous la verrez; mais mademoiselle Zulma doit y aller la première. Vous irez ensuite. Je me hâte de me rendre à la Pointe-aux-Trembles.

Zulma ne se fit pas répéter l'appel. Elle ordonna aussitôt la calèche et, en compagnie de Batoche, elle se rendit immédiatement à Valcartier.

Quelle entrevue! Jamais Zulma n'avait eu tant besoin de garder son sang-froid. Si elle avait obéi à son impulsion elle aurait rempli la maison de ses gémissements. Ce n'était pas Pauline, qui n'était là couchée devant ses yeux; ce n'était que son ombre. Ce n'était pas la jeune fille pleine de vie et de gaieté, qu'elle avait connue. Le sceau de la mort apparaissait sur chacun de ses traits.

Elle se pencha tout doucement, appuyée sa tête près du front de marbre qui reposait sur l'oreiller, passa ses bras autour du cou de Pauline et l'embrassa longuement et chaleureusement. Puis, toutes deux se firent leurs plus intimes confidences, presque bouchées à bouchée, avec cette merveilleuse douceur qui est le don le plus divin de Dieu ait fait aux femmes. Pauline se sentit ranimée, en cette occasion. Elle était si heureuse de voir Zulma, elle qui avait désiré mourir seule et oubliée! C'était presque, pour elle, l'aurore de

la resurrection que d'avoir enfin après d'elle cette amie bien aimée. Tout fut passé en revue, tranquillement, graduellement, avec des interruptions causées par des larmes ou des baisers, mais si rapidement toutefois qu'une demi-heure s'était à peine écoulée, que Zulma avait pris une résolution héroïque.

Après avoir, d'un geste caressant, repoussé les cheveux humides égarés sur les tempes palpitantes de la malade, elle se leva sereine, majestueuse, le regard illuminé d'un éclair de détermination énergique et les traits empreints de la placidité de l'héroïsme. Elle sortit de la chambre et appela Batoche.

—Prenez ma calèche. Courez au camp et ramenez le capitaine Singleton sans délai. Dites lui qu'il faut qu'il voie Pauline avant le coucher du soleil, et que je le désire.

Le vieillard comprit et ne se fit pas répéter ses instructions.

—Bon, s'écria-t-il. Voilà une admirable jeune fille. Elle a tout compris au premier coup d'œil. Ce que je ne pouvais pas faire, elle l'a fait. Maintenant, Pauline est sauvée. Pauvre Pauline!

Durant trois heures, les deux amis demeurèrent en tête-à-tête, les mains dans les mains. Des paroles pleines d'ineffable tendresse furent prononcées. Il y eut des intervalles de silence non moins remplis de bonheur. Les yeux, comme les lèvres, parlaient un langage de parfaite intelligence mutuelle.

Le sujet de Zulma était l'espérance. Elle atteignit bientôt le point où elle repoussa l'idée de la mort et insista sur la nécessité de vivre pour leur bonheur mutuel. Non pas pour le salut de Pauline, mais pour sa propre tranquillité. Maintenant qu'elle savait tout, elle voyait qu'il fallait que la mort fût dépourvue de son aiguillon et que le tombeau renouât à sa victoire.

Pauline consentait-elle? Elle ne le disait pas — comment l'eût-elle osé, elle qui se mourait sans espoir? — Mais dans ses yeux renfermés se jouait une lueur fugitive qui semblait être un reflet du rayon de soleil désiré et attendu.

L'après-midi s'écoula doucement, paisiblement. Le soleil glissait derrière les arbres et les grandes ombres s'allongeaient sur la vallée, obscurcissant légèrement le jour tamisé par les petits

carreaux de vitre. L'heure solennelle du crépuscule était arrivée. La cloche du village voisin sonnait l'Angelus et Zulma était agenouillée près du lit pour murmurer l'Ave Maria. Quand elle se leva, elle se tint immobile et écouta. On entendait le bruit des roues d'une voiture, à la porte.

—Entendez-vous? dit-elle.

Pauline ouvrit de grands yeux égarés et ses traits s'altérèrent en un instant; puis, se retournant rapidement, elle enfouit sa figure dans l'oreiller, en sanglotant convulsivement.

—Oh, Zulma, c'en est trop. Pourquoi avez-vous fait cela? Cela ne doit pas être. Oh, laissez-moi mourir.

Elle essaya d'en dire plus long, mais ses larmes étouffèrent sa voix.

—C'est la volonté de Dieu! murmura Zulma d'un ton calme et d'une voix claire, debout et les yeux au ciel, ayant dans le regard quelque chose d'inspiré.

La malade se retourna sur son oreiller, jeta sur son ami un regard chargé de gratitude et lui tendant la main, elle murmura:

—Le Ciel vous bénisse, ma chérie.

XV

L'HEURE DE TRISTESSE.

L'entrevue de Pauline et de Cary Singleton ne fut pas retardée d'un instant. Tous deux désiraient que Zulma fût présente, mais celle-ci imagina quelque prétexte nécessitant sa présence au dehors et sortit de la chambre. Sa figure rayonnait de résolution héroïque. Rencontrant Batoche dans le passage, près de l'entrée de la maison, elle se laissa tomber sur son épaule et pleura en silence.

—Courage, mademoiselle, dit le vieillard d'une voix pathétique. Vous avez été magnétique et vous aurez votre récompense: courage!

—C'est passé, Batoche. Une faiblesse d'un moment, à laquelle je n'ai pu résister. Je suis plus heureuse maintenant qu'à aucun autre instant de ma vie.

Batoche la regarda avec admiration et murmura:

—Il n'y avait qu'un seul moyen de sauver sa vie.

—Un seul, et nous l'avons pris. — Vous l'avez pris; pas moi. Vous en avez tout le mérite et vous serez bien en récompense de votre sacrifice.

Tous deux entrèrent ensuite dans la place où se tenait M. Belmont, auquel ils tinrent compagnie, tandis qu'il attendait avec résignation le résultat de la conférence qui avait lieu dans la chambre de la malade.

Nous ne donnerons pas les détails de cette entrevue. Qu'il suffise de savoir qu'elle fut extrêmement consolante pour l'invalide et pénible au suprême degré pour le jeune officier. A la vue de la figure émaciée de la jeune fille, Cary perdit tout empire sur ses sentiments.

Il ne se rappela qu'une chose: que cette moribonde lui avait sauvé la vie. Il ne vit qu'un devoir à accomplir: sauver la vie de sa bienfaitrice à n'importe quel sacrifice pour lui-même ou pour les autres. Les longues veilles de ces huit semaines chez M. Belmont lui revinrent à la mémoire; l'attention infatigable, les tendres soins, les douces paroles de consolation et d'encouragement, la maladie était le résultat de tout cela; c'était assez.

Tout heureux que fut Pauline d'entendre ses paroles de gratitude et ses déclarations de dévouement, elle ne dit rien qui pût l'autoriser à croire que tout cela pût avoir l'effet de rétablir la santé et de lui relever le moral. La pauvre enfant tremblait à la pensée de l'alternative où elle était placée. Zulma, si près — un mur seulement la séparait d'elle. — Roderick, si loin — les remparts de Québec semblaient avoir disparu au-delà d'un horizon infini. — La mort était là, tout près. Pourquoi la fuir? Pourquoi ne pas accueillir sa délivrance avec des bénédictions?

Ce ne fut point par des paroles que Pauline communiqua ces pensées à Cary; malgré toute sa résolution, elle en aurait été incapable; mais il ne comprit que trop sa pensée, la violence de sa propre douleur lui faisant lire sur la figure souffrante de la malade les pensées secrètes qu'en temps ordinaire il n'aurait jamais pu pénétrer.

Mais, en dépit de tout cela, Pauline était heureuse de la seule présence de Cary. Par moments, elle prenait à peine garde à ce qu'il disait, tant elle trouvait de jouissance dans l'assurance qu'il était de nouveau à son côté. Si elle avait pu jouir indéfiniment de ce bonheur, sans qu'il fût besoin d'engage-

ments ou de protestations, sans nécessité de rappeler le passé ou d'envisager l'avenir, elle aurait été heureuse et n'aurait demandé rien de plus. Ce rêve de passivité tranquille était un fatal symptôme de l'écroulement complet de son énergie et de la dissolution prochaine de son être. Mais ce rêve lui-même devait être interrompu. Une heure s'était écoulée et les ténèbres avaient envahi la chambre, ce qui avait fait que l'heure de la nuit allait retourner au camp.

Lorsqu'il annonça son départ à la malade, elle se lamenta à faire pitié et il lui fallut quelque temps avant qu'il pût la calmer. Elle ne voulait même accepter de consolation que lorsqu'il lui assura qu'il reviendrait auprès d'elle aussi tôt et aussi souvent qu'il pourrait s'arracher à son service militaire. Avant de la quitter, il se pencha et, tout en lui pressant doucement la main, il lui donna sur le front un baiser respectueux. Il fit cette action naturellement et comme s'il eût accompli un devoir. Elle reçut ce geste d'affection sans surprise et comme si elle l'eût attendu. Ce fut le sceau de l'amour.

La calèche attendait à la porte; Cary y monta après avoir échangé quelques mots seulement avec M. Belmont et Zulma. Il était préoccupé et presque sombre. Batoche prit un siège à son côté et ils s'éloignèrent dans les ténèbres. Ils parcoururent presque les deux tiers de la route sans échanger une syllable. Les étoiles, l'une après l'autre, percèrent les ténèbres et apparurent comme autant de nymphes riieuses; la lune s'éleva gracieusement dans l'espace et les bruits sourds de la nuit se firent entendre de tous côtés.

Batoche était trop persécuté pour parler, mais ses yeux brillaient, tandis qu'il conduisait le cheval. Son compagnon était absorbé dans ses pensées. Finalement la brise fraîchissante les avertit qu'ils s'approchaient du vaste St-Laurent. Au-dessus de Québec flottait une pâle lueur causée par ses centaines de lumières, et les feux de bivouac de l'armée continentale apparaissaient çà et là dans le lointain. Ils arrivèrent à un endroit raboteux de la route, où le

MAREES A RIMOUSKI

DE LA SEMAINE FINISSANT LE 25 AOUT

	MAREE HAUTE			MAREE BASSE		
	Hrs	H't	pds	Hrs	H't	pds
19 Dimanche	8.01	8.9	8.45	11.7	2.05	4.8
20 Lundi	9.30	8.7	10.07	12.0	3.35	4.9
21 Mardi	10.55	9.1	11.20	12.8	5.08	4.3
22 Mercredi			12.01	10.1	6.15	3.4
23 Jeudi	0.21	13.7	12.54	11.3	7.05	2.3
24 Vendredi	1.12	14.5	1.38	12.4	7.47	1.5
25 Samedi	1.58	15.0	2.20	13.3	8.27	0.9

Les fractions de pieds sont exprimées en dixièmes.

NOTES LOCALES

—M. et Mme Téléphone Marc-veau de Livermore, en promenade à Rimouski.

—M. et Mme Lauréat Patry, de Lewiston, Maine passe une quinzaine à Rimouski.

—M. Emile Gamache de Lewiston Maine, est de retour dans sa famille après avoir passé une quinzaine à Rimouski.

—Mlle Simone Cardinal et Jeannette Lemieux de Tascheau, Abitibi sont actuellement à Rimouski où elles passeront une couple de mois chez des parents et amis.

—Mme Odilon Brodrique est en promenade à Québec et à Lewiston.

—M. John B. St-Pierre et sa famille était en visite à Rimouski.

—Plusieurs de nos concitoyens sont partis pour les fêtes de Gaspé. Nous avons remarqué entre autres MM. Martin Lepage, Henri A. Martin, Alphonse Chassé, J. J. Jessop, Léopold D'Anjou, Albert D'Anjou Bie, le chanoine Soucy le chanoine Flavien D'Anjou, Amédée Caron, M. A. L. et Mme Caron.

—M. Arthur Marchand organisateur-propagandiste des "Prévoyants du Canada" était en notre ville cette semaine dans l'intérêt de la société.

—A l'occasion des fêtes de Gaspé, lundi prochain a été déclaré fête civique par le Conseil Municipal. Les banques et les bureaux seront donc fermés ce jour-là.

—Le Congrès diocésain de l'U.C.C. dont nous avons donné le programme la semaine dernière a eu lieu mercredi à l'Ecole d'Agriculture. Un grand nombre de délégués de la région étaient présents.

—Mme Louis St-Amand, et sa fille Mlle Clémence, Instce étaient à Rimouski cette semaine.

—M. Ovide Paré, Examinateur en Chef, du Bureau des Inspecteurs Electriques de Québec et ses filles étaient en notre ville cette semaine.

—S. E. Mgr Courchesne est parti ce matin de Lévis sur le train spécial qui conduit le cardinal Villeneuve aux fêtes de Gaspé.

Naissances à Rimouski

Le 28 juillet, Joseph-Jean-Paul-Emile, né l'avant-veille, enfant de Charles Ross et de Albertine Joncas. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Gagnon, avocat, (Blandine Côté).

Le 29 juillet, Gabrielle-Fernande, née la veille, enfant de Louis-Philippe Amiot commis-marchand, et de Alma Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Amiot, (Georgina Lavoie), de St-Va-Jérôme.

Le 29 juillet, Anne-Marie-Yvette, née le 26, enfant de Antonio Côté et de Béatrice Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Proulx, (Alida Gagné).

Le 29 juillet, Pierre-Gaston-Réjean, né le même jour, enfant de Emile Desrosiers et de Albertine Desrosiers. Parrain, Pierre-Emile Dubé, de Notre-Dame du Sacré-Cœur; marraine, Malvina Desrosiers.

Le 3 août, Pierre-Emile-Harold, né l'avant-veille, enfant de Joseph Morin, commis, et de Rachel L'Abbe. Parrain, Paul-Emile L'Abbe; marraine, Rose, Alma Pineau.

Le 6 août, Joseph-Gaston, né la veille, enfant de Ernest Dubé, agronome, et de Luce Langis. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dubé, (Delvina Claveau) de St-Donat.

Le 8 août, Marie-Thérèse-Monique, née la veille, enfant de Napoléon Michaud, commis-marchand, et de Eva Gagnon. Parrain, Léopold Michaud; marraine, Jeanne d'Arc Michaud.

Le 8 août, Marie-Monique-Réjeanne, née l'avant-veille, enfant de Napoléon Desrosiers et de Marie-Anna Landry. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Landry, (Albertine Ouellet).

Le 8 août, Marie-Alice-Yvonne, née ce même jour, enfant de Jean-Baptiste Moreau, commerçant, et de Emma

ECHOS D'AMQUI

LA RETRAITE:-

Ce fut dans notre localité l'événement capital de la dernière semaine, puisque l'ouverture eut lieu dimanche, le 12 août, et la clôture, dimanche après-midi, le 19, à 3 hres p.m. Préchée avec éloquence et un grand amour de la vérité par les Révérends Pères Dumont et Caron, Rédemptoristes, elle fut suivie avec une assiduité remarquable et un grand intérêt par notre brave population à sa quasi-totalité. Elle coïncidait avec les dévotions spéciales commandées par N. S. Père le Pape en l'honneur du Jubilé de la Rédemption et les Quarante-Heures. A cette occasion, en plus des Révérends Pères Dumont et Caron, un grand concours de prêtres étrangers sont venus assister notre Curé et son vicaire. Proci. Au lendemain de cette semaine de grâces, le vœu unanime est que la retraite produise dans notre bonne paroisse des fruits abondants de justice, de rectitude et d'hométété.

NOTES SOCIALES:-

M. et Mme Henri LaRue ont reçu iniment dimanche, en l'honneur de M. le Dr Léo Duguay, M. P. député de Lac St-Jean, et de Mme Duguay, les invités étaient M. et Mme Duguay, M. et Mme Leblanc et Duhamel, M. et Mme Alcide Hervey, M. et Mme Maurice Turgeon, M. et Mme Richard et Théo. Maurice.

M. et Mme J. Edouard Perrault, M. Paul Perreault, Mlle Cécile Perrault, de Lévis, Mme Ls-Philippe Côté et son fils, Jean, de CapChat, étaient de passage à Amqui, au début de la semaine, les hôtes de M. le Notaire Henri LaRue, député de Matane et de Mme LaRue.

Mme "Dr" Omer Leclerc est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec et à St-Fabien sur Mer.

M. Alexandre Bélanger, organisateur des Artisans Canadiens-Français, pour le district, et Mme Bélanger sont de retour de Montréal, où ils ont assisté à la Convention Générale des Représentants de la Société.

Sont partis en voyage, dans la Gaspésie, à l'occasion des Fêtes de Jacques-Cartier: Mlle Zénaide St-Laurent, G.M. G. infirmière de l'Unité Sanitaire de Matapédia, M. et Mme J. A. Gagnon, MM. François et Ferdinand Gagnon, Mlle Claire et Rose Gagnon.

MM. les Docteurs J. N. Pélusé et Omer Leclerc seront absents, tout le cours de la semaine prochaine. Ils se rendront, dimanche, à Québec, pour assister au Congrès des Médecins de Langue-Française de l'Amérique du Nord.

Le Rév. frère Yves, de la communauté des Frères Maristes, Madame Didace Gamache, MM. René et Robert Gamache, ainsi que Mlle Ida Gamache, tous de Sayabec, étaient à Amqui, dimanche, chez M. et Mme Roland Gamache.

Mme Charles Ouellet, accompagnée de ses jeunes filles Margot, Géraldine et Aurèle, de Parent, Abitibi, étaient en promenade chez M. et Mme Fortunat Bellavance, dimanche.

Beaucoup de nos gens s'embarqueront en fin de semaine pour un voyage en Gaspésie, à l'occasion des Fêtes de Jacques-Cartier, dont MM. Paul Belzile, Jean Pelletier, Henri Audet, Paul-Emile Côté, Swibert Pélusé, Mites Yvonne, Jeanne et Blanche Audet.

Mlle Rosa Beaulieu, de Grandby est de passage à Amqui, chez ses parents, M. et Mme J. E. Beaulieu.

Mlle Yvonne Beaulieu est de retour d'une villégiature à Méchin-sur-Mer. EMBELLISSEMENT:-

Notre charmant village peut être fier, à l'approche des Fêtes de Jacques-Cartier, du cachet de prospérité qu'il conserve envers et contre la crise. De récentes améliorations un peu partout sont venues encore ajouter à son aspect. Le peintre et son pinceau magique ont remis à neuf les établissements de M. Philippe Rioux, boucher, le magasin de M. Alcide Hervey, l'hôtel de M. Albert Langis, le Restaurant Jacques-Cartier, dont le propriétaire est M. J. E. (Morais, ailleurs on a habilement associé le menuisier au peintre et ces deux artisans ont fait merveille. Il faut pour s'en rendre compte visiter l'Hôtel Gagnon et le magasin de M. Cyprien Bélanger, et ne pas oublier le Café Queen les rendez-vous toujours assignés des plus fins gourmets. C'est peut-être l'ap- proche des Fêtes de Gaspé qui a soufflé ce bon vent de propreté et d'hygiène. Nonobstant le motif de circonstances, nous aimons à reconnaître ce regain d'embellissement au bon crédit de notre localité. Surtout les touristes qui passeront nombreux d'ici quelque temps seront attirés par l'extérieur propre et de ces établissements et apporteront en bonne monnaie, à leurs patrons soucieux le retour de leur clientèle.

BALLE-AU-CAMP:-

Dimanche dernier, notre équipe devait jouer sur terrain contre la redoutable équipe d'Atholville, N.B. Lorsque les directeurs du club apprirent que les cérémonies de clôture de la retraite avaient été fixées à dimanche après-midi à trois heures, cette joute fut aussitôt contramandée. C'est un beau geste qu'il convient de souligner à l'honneur de nos jeunes sportifs et nous sommes assurés que, lors de la prochaine joute à Amqui, une assistance nombreuse et généreuse leur en rendra témoignage. Pour le moment nous les félicitons chaleureusement.

ANQUI A L'ISLE-VERTE:-

Dimanche prochain, le club de balle-au-camp "AMQUI SR" se rendra à l'ISLE-VERTE. Le club de l'Isle-Verte mène le bal, dans le circuit du Témiscouata, depuis le début de la saison, et est reconnu, par les maîtres en la matière, comme le plus redoutable du Bas de Québec. Partant le club "Amqui SR" a aussi à son actif plusieurs succès récents. C'est ainsi qu'il a déjà battu sur son propre terrain le club A.C.J.C. de Mont-Joli au score de 7-2 que le club l'Isle-Verte n'avait réussi à vaincre, chez lui qu'à 6-3. Tout présume une lutte fort contestée et, en souhaitant toutes les meilleures chances aux nôtres, nous sommes assurés que les "sportsmen" de l'Isle-Verte seront servis à merveille.

A L'HOTEL GAGNON:-

Ce sont inscrits à l'hôtel Gagnon, depuis le début de la semaine: M. Max, M. Mowatt, Campbellton, N.B. P. J. Joubert, Québec, R. J. Joly, Rimouski, Thomas Vézina, J. Ant. Raymond Rimouski, P. Gravel, Québec, A. Desrosiers, J. Ant. Brodeur, Montréal, A. W. Morin, Québec, J. N. Albert, Ant. D'An

lieu à l'église Ste-Cécile de Montréal, sous la présidence de Son Excellence Mgr Desmarais, auxiliaire de St-Hyacinthe, le dimanche, 2 septembre, à 2 heures, (heure solaire).

Le soir de ce même jour, les partantes prendront le train à la gare Windsor, pour Vancouver, et le 8, elles s'embarqueront sur le "Heian Maru" pour leur pays d'adoption, la Mandchourie.

Sœur St-Jacques-le-Majeur, (Emma Labrèche de St-Jacques de l'Achigan) actuellement en Mandchourie, et Sœur Marie de Fourvières, (Lucie Paradis de Tingwick) en mission au Japon, iront prêter main-forte à leurs Sœurs de Tsung-ming, Vicariat de Haimen, Chine.

COURRIER DE MONT-JOLI

Solennté de l'Assomption...

Comme toujours, à Mont-Joli, la fête de l'Assomption, cette année est célébrée avec éclat, dimanche soir, vers sept heures et demie, les cloches se mettent en branle et une foule compacte placée à la grotte de Lourdes, voit défiler une procession de jeunes filles enfants de Marie en voile blanc, suivies de la bannière de leur Congrégation en chantant le cantique "J'irai la voir un jour". Comme les enfants de Marie sont toujours des privilégiées elles se placent dans le sanctuaire de la grotte tout au pied de leur Mère aimée; ensuite le Père Curé donne le sermon de circonstance: Sa parole est propre à rendre plus intenses les sentiments d'amour et de profonde vénération pour notre Mère du Ciel. Puis la consécration à Marie de tous les paroissiens. Cette consécration est suivie de ferventes prières, acclamations et cantiques de toute l'assistance, et puis c'est la bénédiction du Saint Sacrement. Enfin la foule se disperse en chantant le populaire cantique: "Nous voulons Dieu".

Départ du Rév. Père Allie... Les paroissiens de Mont-Joli ont aujourd'hui à déplorer la perte du Rév. Père Allie qui a été nommé professeur de théologie à Ste-Agathe des Monts. Le Rév. Père nous a quittés mardi matin dernier. Pendant le long ministère qu'il a exercé à Mont-Joli, il a été l'ange gardien de la jeunesse. Il était au moment de l'A.C.J.C. et tout le monde sait le dévouement qu'il a mis à l'accomplissement de la tâche qu'il s'imposait pour le bien de ses chers jeunes gens. Aussi ce départ inattendu a-t-il causé un vide difficile à combler dans le cœur de notre population. Les paroissiens de Mont-Joli lui souhaitent un plein succès dans l'accomplissement de sa nouvelle charge.

Belle initiative. Grâce à la courtoisie de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, une enseigne lumineuse commémorant le IVème centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, a été placée en face du bureau de la Compagnie, à l'intersection des rues Nationale et de la Banque. Nos félicitations à

ceux qui ont eu l'heureuse idée de cette belle initiative.

A Gaspé... Une quarantaine de nos jeunes gens sont partis mercredi matin en service militaire, pour prendre part aux fêtes de Gaspé comme représentants de la force canadienne. Il est inutile d'ajouter que ces soldats se montreront dignes de la confiance de leurs chefs.

La patinoire de Mont-Joli. Les membres de l'A. C. J. C. sous la direction du Rév. Père Allie ont presque terminé les travaux de restauration de la patinoire, tout a été amélioré: La maison de refuge complètement finie avec tous ses accessoires: une belle palissade de douze pieds de hauteur a été construite; le terrain nivelé; les bandes faites à neuf; en un mot rien n'a été négligé pour en faire la plus belle patinoire du district.

Notes sociales... M. et Mme Théodore Joncas, M. et Mme Luc Lavoie, ainsi que leur nièce Mlle Cécile Joncas de Matane, étaient en visite dernièrement chez M. Philippe Gauthier de Mont-Joli.

Mlle Antoinette Bailey de St-Léon en visite chez des amis.

Mme Geo. Perreault de Mont-Joli et ses deux filles Cécile et Anne-Marie en voyage à Ottawa.

Mlle Isabelle Henley de Ste-Anne des Monts de passage à Mont-Joli: Elle est l'hôte de Mlle Cécile Perreault.

Mlle Germaine Rioux de Mont-Joli a quitté notre ville pour aller faire la classe à St-Léon. Bon succès.

M. J. O. Charest et ses deux enfants en voyage à Gaspé pour le temps des fêtes.

M. et Mme Philippe Gauthier et leur famille à Matane le sept de ce mois pour assister au service funéraire de leur cousin feu Jos. Lévesque.

Mariage. — M. Léon Gagnon de St-Luc de Matane, unissait sa destinée à celle de Mlle Blanche Rioux de notre ville mercredi le 22. Nous souhaitons aux nouveaux époux bonheur et prospérité.

La loi de faillite

VENTE A L'ENCAIN

Dans l'affaire de J. d. THIBAUT, cédant autorisé Ste-Florence, Qué. Avis est par le présent donné que jeudi le 30 août 1934, à 2 heures de l'après-midi, sera vendu par encaissement, à la porte de l'église de Sainte-Florence, comté de Matapédia, une partie de l'actif de cette faillite comme suit:

Item A: Les rentes ou loyer de terrains des lots No 43g, 43h, 43i et partie de 43b, La rente ou loyer de ces terrains sera vendue séparément pour chaque lot.

Item B: Les crédits suivant liste \$280.08.

L'item A sera vendu au plus haut encherisseur, et l'item B à tant dans la piastre.

Cette vente est faite sans garantie aucune.

Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.

Henri A. MARTIN
Rimouski, Qué.
ce 15 août 1934.
Syndic
2 f.

Avis public

MM. les Commissaires d'écoles de mandent des soumissions pour des travaux de réparation au toit de l'école des garçons, comme suit:

1.—Soudure la tôle qui est déssoudée.

2.—Chercher les endroits par lesquels la couverture fait eau et réparer.

3.—Appliquer deux couches de peinture sur la tôle du toit et du clocher, soit en appliquant un mordant et une couche de peinture grise ou un mordant et une couche d'aluminium: le soumissionnaire devant spécifier le prix pour les deux sortes de peinture.

Ces soumissions seront reçues au bureau du soumission, au plus tard le 28 août courant, à 8 heures de l'après-midi.

Le secrétaire-trésorier,
GEO. D'AUTEUIL.

Bon poste de commerce à louer

Pour magasin ou restaurant, sur la rue principale, à Mont-Joli.

S'adresser à B. P. 375 Rimouski.

A VENDRE

Deux belles terres de 4 arpents de large. Très bien bâties; environ un mille de l'église. A vendre à très bonnes conditions. S'adresser à D. A. RIOUX, Marchand, ST-GABRIEL, Comté de Rimouski.

3 f. Nos. 23 24 25.

A LOUER

Avec possession à partir du 1er septembre 1934, le Manoir St-Germain à Rimouski. Pour plus d'informations et permis de visiter s'adresser à Mre L. de G. BELZILE, Notaire Rimouski, ou à The ROYAL TRUST COMPANY, 58 rue St-Paul, Québec, P. Q.

Marques de commerce, Dessins de fabrique, Brevets.

J. B. COTE
Solliciteur Licencié.
RIMOUSKI.

A VENDRE

2 terres.—Une terre de 4 arpents, bien bâtie de maison, de grange fondations en ciment, avec tous les instruments aratoires. Le tout bien aménagé. Aussi animaux, etc.

2e terre, de 5 arpents de distance de la première. S'adresser à MARTIAL ST-LAURENT, ST-ANACLET.

3f. Nos. 26-27-28.

Chez les Soeurs de Charité

Le Pensionnat des Soeurs de la Charité de Rimouski ouvrira ses portes aux Elèves pensionnaires le 4 septembre, leur offrant une douce hospitalité et une éducation soignée. L'enseignement du dessin artistique, de l'anglais, de la musique de la sténographie et de la dactylographie, de la couture, de la broderie et de l'art culinaire sera donné avec grand soin et constance.

Avis aux intéressés.

—Parfaitement, monsieur, je suis bolcheviste!

—Vous avez bien raison: comme cela, le jour où on partagera les idées, vous êtes sûr d'en avoir à moins une.

RENE SALOME.

L'HISTOIRE, RELIGIEUSE DU TEMPS PRESENT. Catéchisme élémentaire des Pâtes internationales. VIVES DE LA BRIERE.

LES LIVRES, PARIS, 15 RUE MONSIEUR.

REVUE BIMENSUELLE.

SALON DE BEAUTE DE CHAMPLAIN

AVENUE DE LA CATHEDRALE
RIMOUSKI.
Téléphone 207-c.

UNE GARANTIE DE 6 A 8 MOIS

Pour celles ou ceux qui désireront un service courtis, et avoir une protection complète avec ces machines des plus modernes, adressez-vous à ce salon qui défie toute compétition pour la qualité donnée.

Nous garantissons pour ne pas chauffer la tête ni jaunir les cheveux blancs.

